

Moins d'artificialisation
pour une **Normandie plus** attractive

Atelier n°3 « Et si on priorisait l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires ? »

9 mars 2021

Atelier n°3 « Et si on priorisait l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires ? »

Objectifs de l'atelier

- **Partage** et **échanges** entre les acteurs
- Identification des **enjeux** et des **outils** pour prioriser l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires
- Définition des **actions prioritaires** à mettre en œuvre

Atelier n°3 « Et si on priorisait l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires ? »

Introduction de l'atelier

1. État des lieux (35')

- Quels sont les enjeux pour maintenir l'activité agricole sur mon territoire ?
- L'agriculture : quelles attentes pour l'environnement ?
- Quelle place de l'agriculture et de l'Industrie agro-alimentaire dans mon territoire ?
- L'agriculture et les citoyens : quelles attentes pour l'aménagement de mon territoire ?

2. Quels sont les enjeux sur mon territoire ? Quels outils sont disponibles ? (25')

3. Témoignages (40')

- Création d'un GIP Normand
- Maintien d'une exploitation maraîchère dans un espace naturel sensible : sauver la dernière ferme de la ville de Caen

4. Identification des actions prioritaires à mettre en œuvre (20')

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Atelier n°3 « Et si on priorisait l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires ? »

Introduction de l'atelier

1. État des lieux (35')

- Quels sont les enjeux pour maintenir l'activité agricole sur mon territoire ?
- L'agriculture : quelles attentes pour l'environnement ?
- Quelle place de l'agriculture et de l'Industrie agro-alimentaire dans mon territoire ?
- L'agriculture et les citoyens : quelles attentes pour l'aménagement de mon territoire ?

2. Quels sont les enjeux sur mon territoire ? Quels outils sont disponibles ? (25')

3. Témoignages (40')

- Création d'un GIP Normand
- Maintien d'une exploitation maraîchère dans un espace naturel sensible : sauver la dernière ferme de la ville de Caen

4. Identification des actions prioritaires à mettre en œuvre (20')

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Que représentent les ventes de terres pour l'agriculture en Normandie ?

A. 1 m²/seconde

B. 5 m²/seconde

C. 10 m²/seconde

D. 20 m²/seconde

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Fonctionnement et évolution d'une exploitation agricole

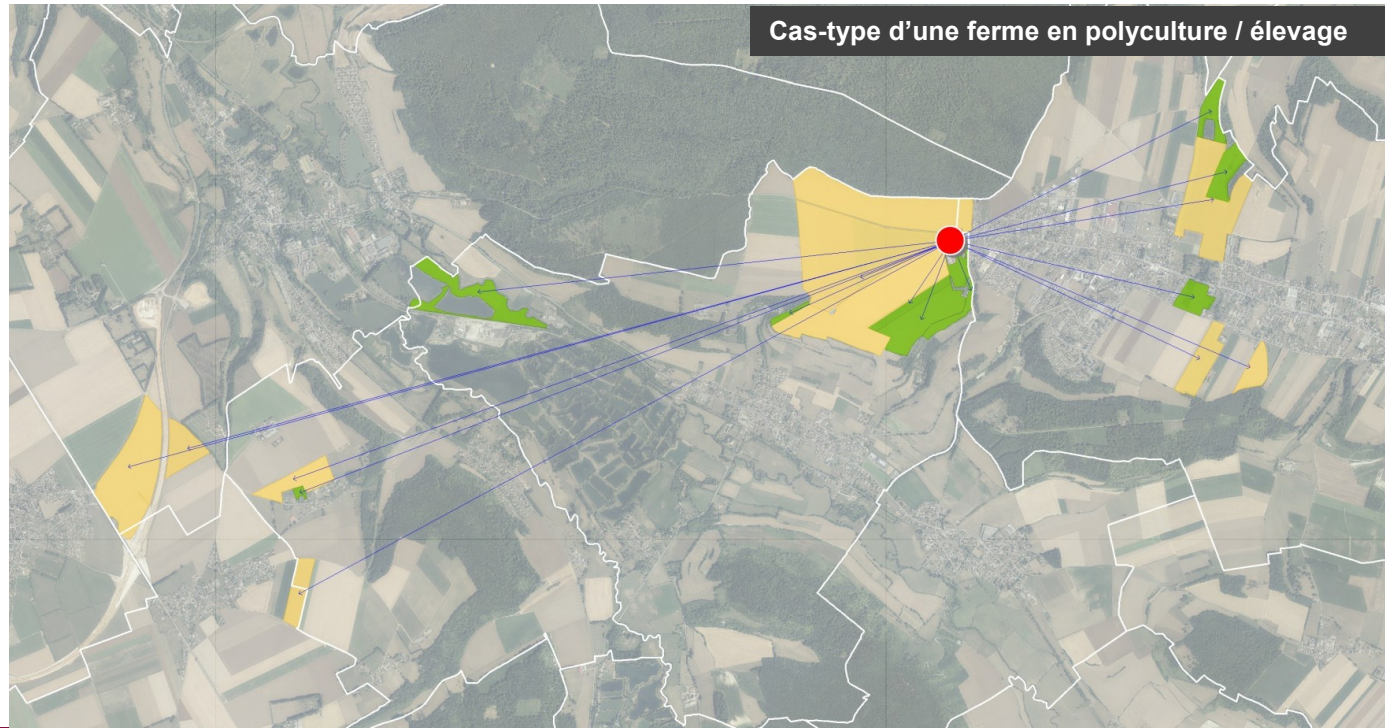
Les composantes d'une exploitation agricole :

Le corps de ferme : site(s) de production avec les installations techniques en lien avec l'orientation technico-économique de l'exploitation

/

Le foncier agricole : l'espace de production (culture/prairie) en lien avec les systèmes de production

De fortes dépendances entre les sites et les espaces de production



La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Fonctionnement et évolution d'une exploitation agricole

Des installations et un environnement essentiel au bon fonctionnement et au dynamisme de nos exploitations

Des installations liées et nécessaires à l'activité agricole
(quelques exemples)

Des espaces de production à préserver : vigilance sur les secteurs stratégiques et de bon potentiel agronomique



1952



2000 - 2005



2006 - 2010



2019



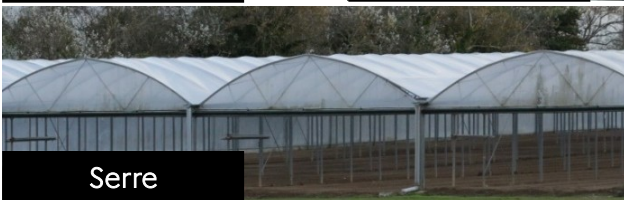
Local de vente



Laboratoire



Matériel



Serre



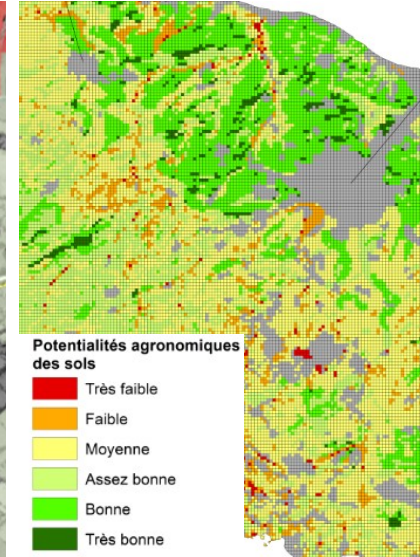
Poulailler



Stabulation



Parcelles fondamentales



La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Les principaux enjeux pour le maintien d'une activité agricole dynamique

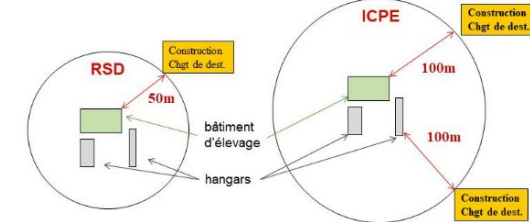
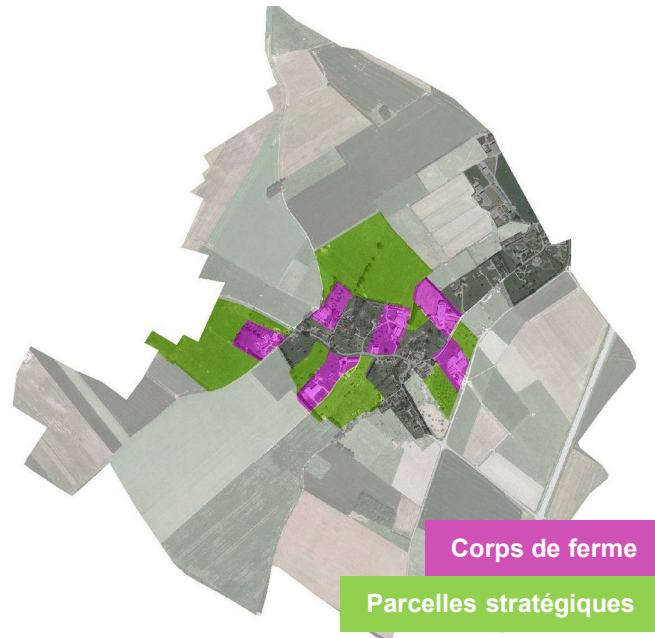
Préserver le bon fonctionnement et le potentiel d'évolution des sièges d'exploitation

Éviter l'enclavement des corps de ferme

Veiller au strict respect du principe de réciprocité

C'est aussi pour la collectivité :

limiter les conflits de voisinage



La sobriété foncière : une force pour nos territoires

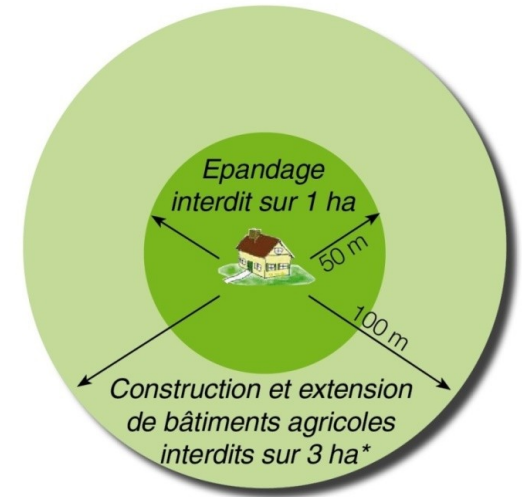
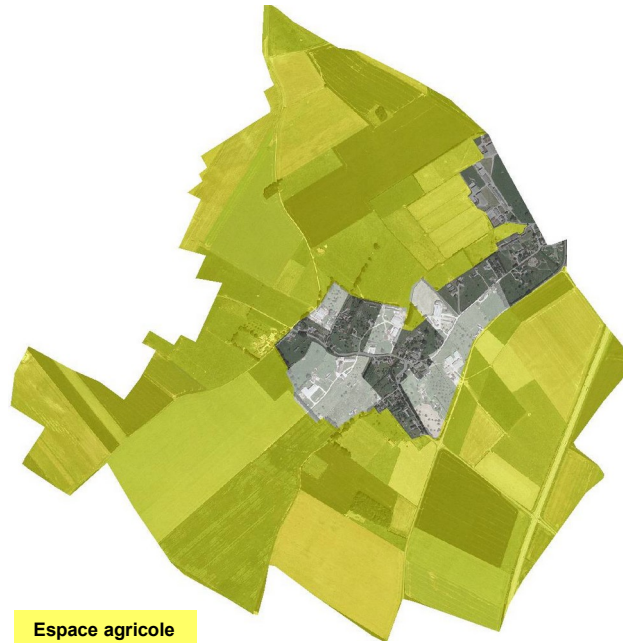


Les principaux enjeux pour le maintien d'une activité agricole dynamique

Préserver le foncier agricole et maintenir des espaces de production cohérents et homogènes

Pour limiter les contraintes dans l'exercice de l'activité agricole

C'est aussi pour la collectivité :
Limiter les conflits de d'usage



* sans oublier les marnières, les cours d'eau, les axes de ruissellement, ...

La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Le marché foncier en Normandie

Le foncier, le support de travail des agriculteurs

4 modes d'accès au foncier agricole :

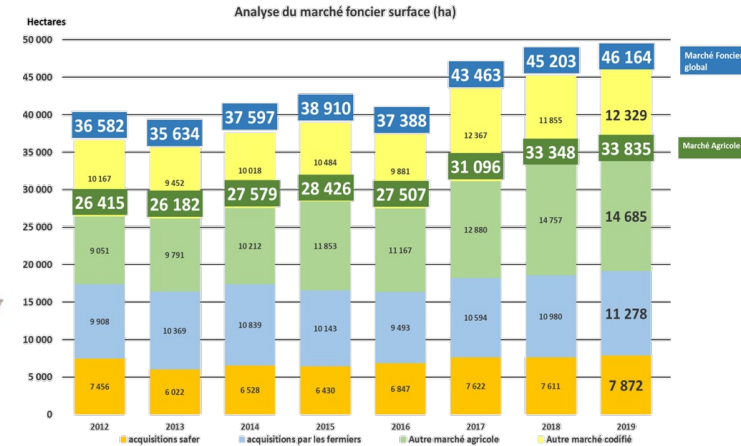
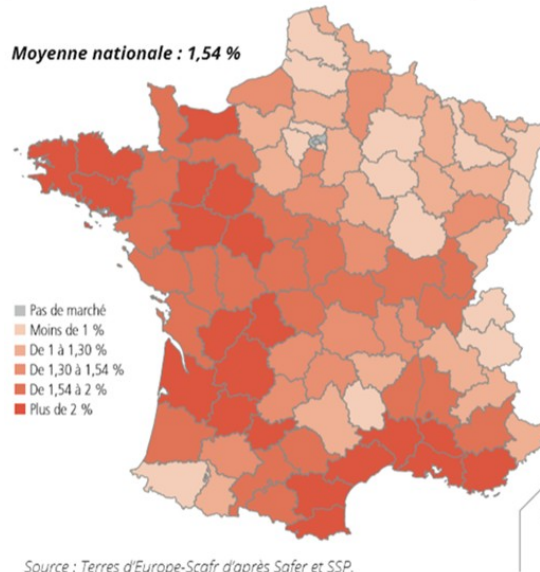
- Marché foncier (biens à la vente)
- Location (biens à louer par bail)
- Marché des parts de sociétés (transmission totale ou partielle)
- Travaux à façon (recours à un prestataire extérieur)

Transmission du foncier agricole en France en 2019

104 000 ventes pour 443 000 ha
(65 % du marché foncier rural total)
+ 616 000 ha de parts de société

Rapport entre les surfaces vendues sur le marché des terres et prés et la SAU départementale en 2018

Moyenne nationale : 1,54 %



Normandie = 5,5 % de la superficie de la France métropolitaine = 8 % des surfaces du marché foncier agricole de France



1/3 des chefs d'exploitation ont entre 50 et 60 ans

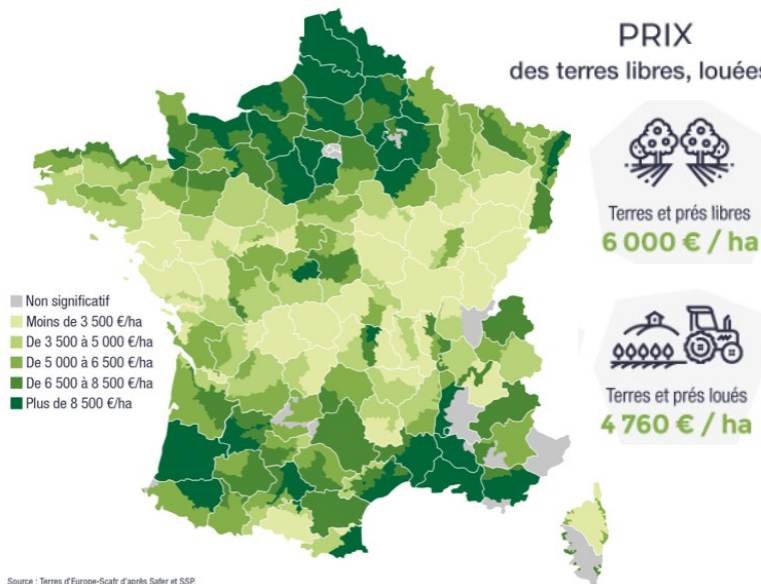
La sobriété foncière : une force pour nos territoires



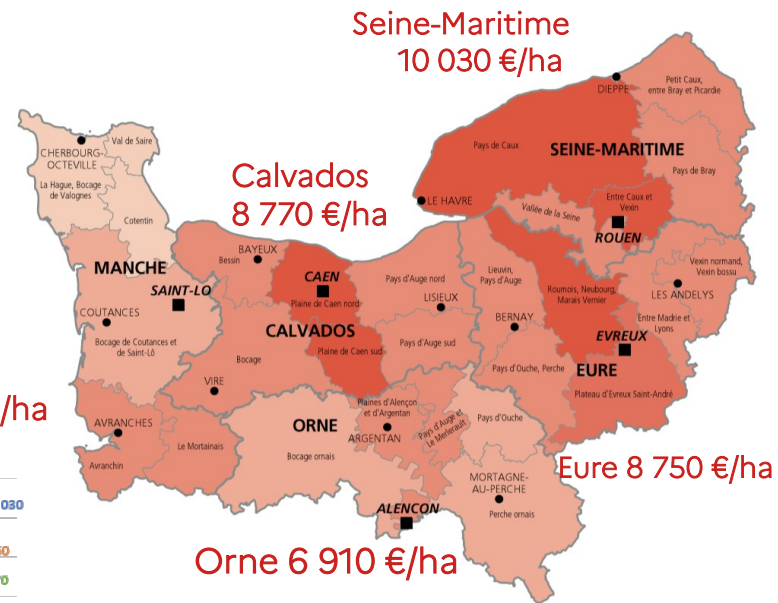
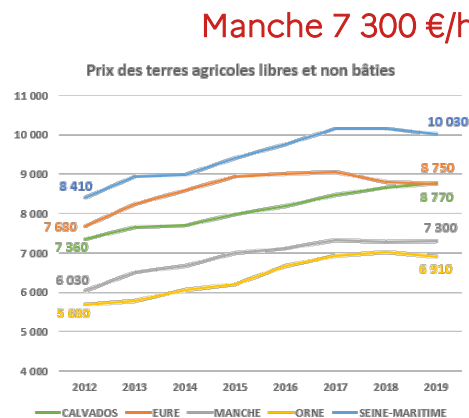
Le marché foncier en Normandie

Le prix des terres agricoles en France et en Normandie en 2019

PRIX DES TERRES ET PRÉS LIBRES NON BÂTIS
par région agricole en 2017-2019 (moyenne triennale)



- Moins de 6 500 €/ha
- De 6 500 à 7 500 €/ha
- De 7 500 à 8 500 €/ha
- De 8 500 à 9 500 €/ha
- Plus de 9 500 €/ha



Des secteurs à plus forte pression foncière, forte concurrence entre agriculteurs

Des disparités avec des ventes enregistrées à 15 000 €/ha

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Urbanisation et gestion économe du foncier : un enjeu partagé

Pour l'agriculture :

- Préservation du potentiel de production
- Maintien des structures d'exploitation
- Faciliter la transmission des exploitations
- Maîtrise du prix du foncier

Pour les collectivités :

- Limitation des conflits d'usage
- Maîtrise des équipements publics
- Réduction des déplacements
- Maintien du cadre et de la qualité de vie



La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Atelier n°3 « Et si on priorisait l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires ? »

Introduction de l'atelier

1. État des lieux (35')

- Quels sont les enjeux pour maintenir l'activité agricole sur mon territoire ?
- L'agriculture : quelles attentes pour l'environnement ?
- Quelle place de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire dans mon territoire ?
- L'agriculture et les citoyens : quelles attentes pour l'aménagement de mon territoire ?

2. Quels sont les enjeux sur mon territoire ? Quels outils sont disponibles ? (25')

3. Témoignages (40')

- Création d'un GIP Normand
- Maintien d'une exploitation maraîchère dans un espace naturel sensible : sauver la dernière ferme de la ville de Caen

4. Identification des actions prioritaires à mettre en œuvre (20')

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



De combien ont diminué les surfaces de terres agricoles en Normandie entre 2008 et 2018 ?

A. 7 564 ha

B. 9 564 ha

C. 16 564 ha

D. 18 564 ha

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



En Normandie, les surfaces agricoles ont diminué de plus de 16 564 ha en 10 ans

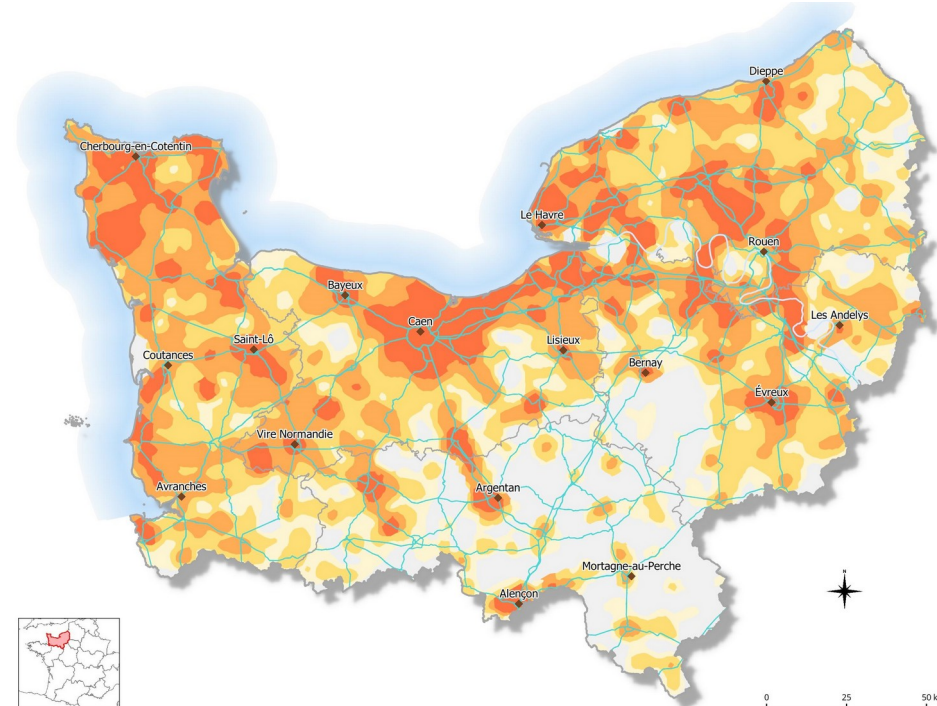
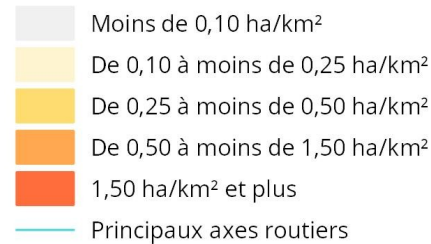
Perte de surface agricole entre 2008 et 2018

Entre 2008 et 2018, les surfaces agricoles ont diminué de **0,8 %** en Normandie

Évolution des surfaces agricoles en Normandie entre 2008 et 2018

Département	Evolution
Calvados	- 1,1 % (- 4 579 ha)
Eure	- 0,7 % (- 2 569 ha)
Manche	- 1,0 % (- 4 265 ha)
Orne	- 0,2 % (- 953 ha)
Seine-Maritime	- 1,0 % (- 4 197 ha)
Normandie	- 0,8 % (- 16 563 ha)

Perte de surface agricole entre 2008 et 2018 (en ha)



Sources : BD Topo ed192 © IGN / OSCOM 2008-2018

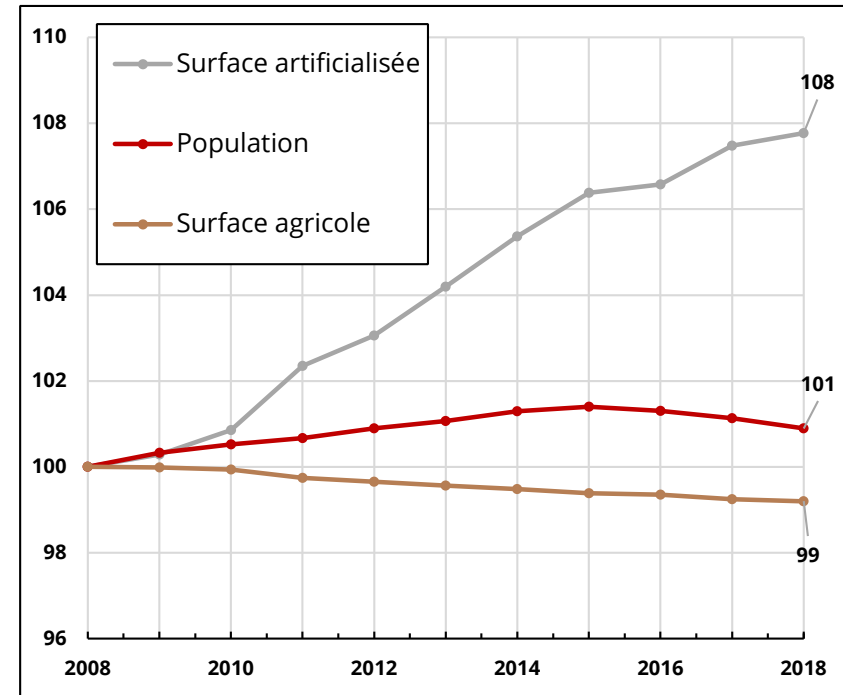
La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Une régression des terres agricoles, malgré une pression démographique faible

Entre 2008 et 2018 en Normandie, les surfaces artificialisées ont augmenté de **8 %**
(source : OSCOM)

Dans le même temps, la population normande a augmenté de **1 %** (source : INSEE)



Sources : OSCOM 2008-2018 | INSEE

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Les sols rendent de nombreux services environnementaux

Services de régulation

Stockage du **carbone**

Cycle des éléments nutritifs

Protection contre les **crues** et les inondations



Régulation de la qualité et de la quantité de l'**eau**

Maintien **des pollinisateurs**

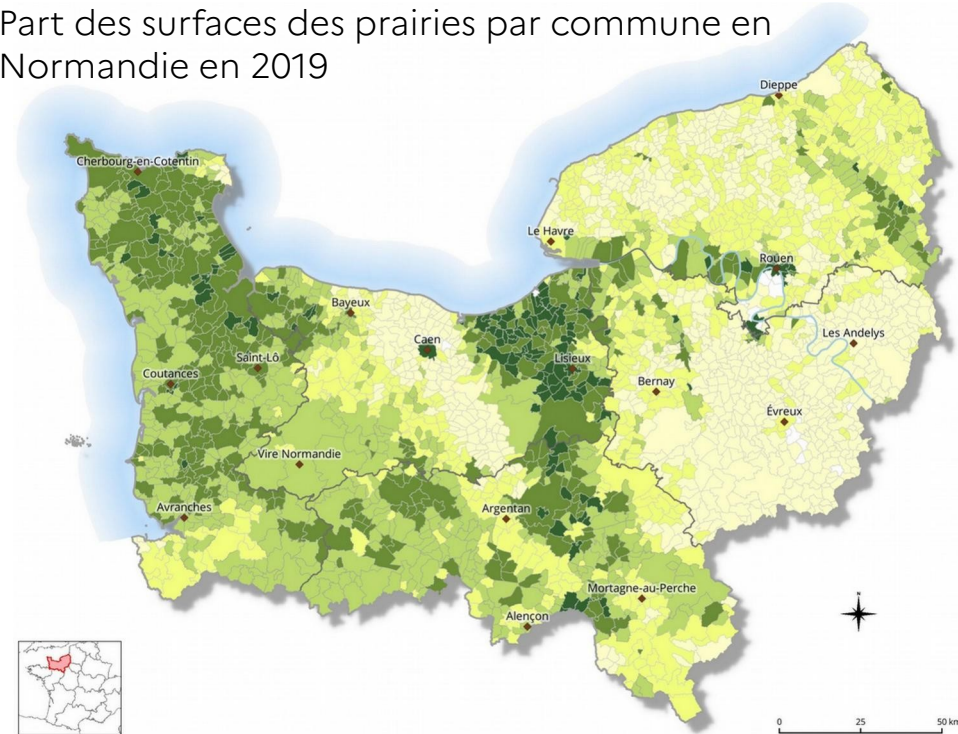
Habitat pour la faune et le sol

Les sols :
2ème poste de
stockage de carbone de la planète

Part des surfaces des prairies dans la SAU communale en 2019

	≥ à 80 %	139
	60 à 80 %	405
	40 à 60 %	557
	20 à 40 %	725
	< à 20 %	802
	0 %	23

Part des surfaces des prairies par commune en Normandie en 2019



Sources : Admin-express 2019 © © IGN / RPG Anonyme 2019 IGN – ASP

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Des haies majoritairement présentes dans la Manche, l'Orne et le Calvados

Rôles **paysagers**
(diversité des paysages, maillage)



Rôles **climatiques**
(réduction du vent, température et évaporation...)

Densité moyenne de haies en Normandie
(en km/km²)

Calvados	5
Eure	2
Manche	9
Orne	6
Seine-Maritime	2
Normandie	5

Rôles **écologiques**
(effet abris, effet lisière)

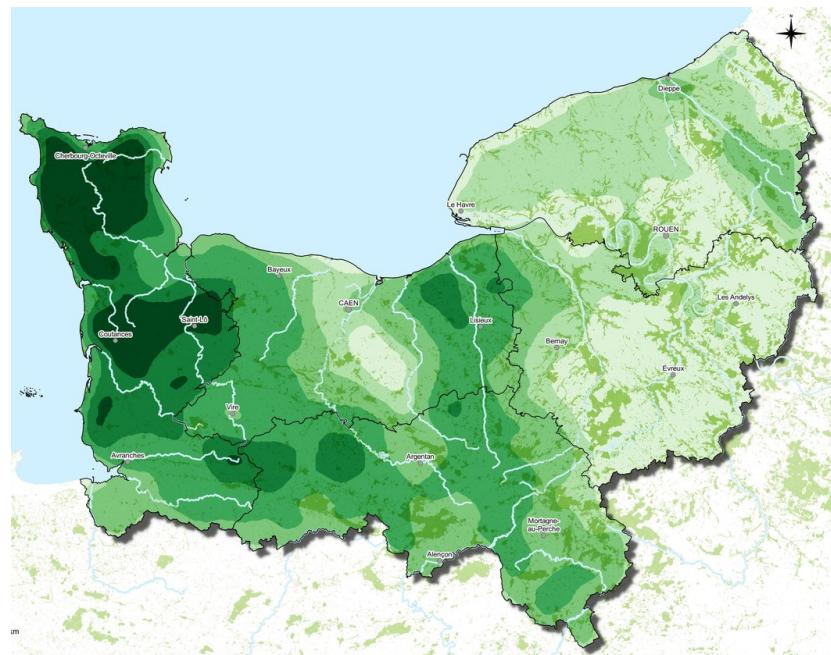
Rôles **hydrologiques**
(lutte contre l'érosion, épuration de l'eau, régulation des crues)

Forêts

Densité de haies (en km/km²)



Densité du bocage en Normandie



Sources : couche végétation de la BDTOP0©© IGN (édition 2016-2)

Sources : BDForêt v2 © - BDCarto © - BDTopo© Ign - 2017 | Conception : SRISE - DRAAF Normandie 2019

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Les surfaces prairies ont diminué de plus de 94 000 ha en 10 ans

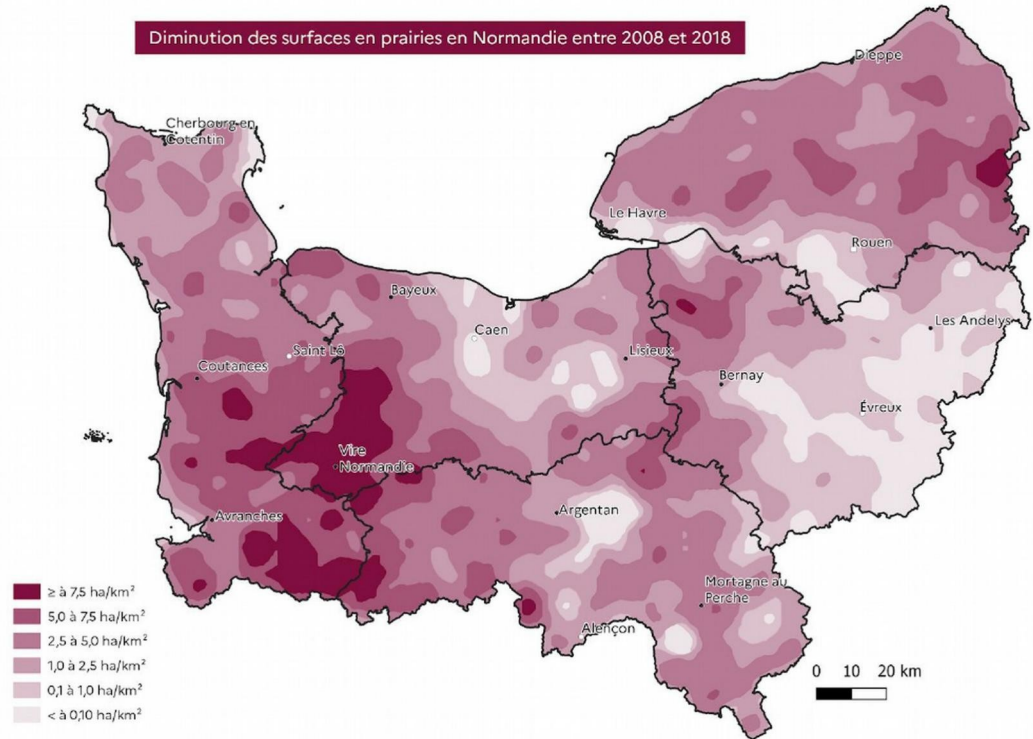
Entre 2008 et 2018, les surfaces de prairies ont diminué de **10 %** en Normandie

Perte de la surface des prairies en Normandie entre 2008 et 2018

Département	Evolution
Calvados	- 9,7 % (- 19 640 ha)
Eure	- 10,4 % (- 7 586 ha)
Manche	- 9,9 % (- 27 115 ha)
Orne	- 9,4 % (- 19 969 ha)
Seine-Maritime	- 14,2 % (- 20 204 ha)
Normandie	- 10,4 % (- 94 514 ha)

Sources : OSCOM 2008-2018

78 % des terres artificialisées en Normandie sont des terres agricoles dont **82 %** des prairies ou des cultures permanentes (Source : OSCOM 2008-2018)



La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Des pratiques culturales vertueuses pour le climat et la biodiversité

En Normandie, pour la campagne culturelle 2016-2017 :

- 9 % des surfaces en grandes cultures **intégraient des légumineuses** dans une rotation de 5 ans
- 21 % des surfaces en grandes cultures **avaient plus de 3 espèces** dans une rotation de 5 ans
- 40 % des surfaces en grandes cultures **étaient non labourées**
- 31 % des surfaces en grandes cultures ont **reçu un amendement organique**

COMMENT STOCKER PLUS DE CARBONE DANS LES SOLS ?

Plus on couvre les sols, plus les sols sont riches en matière organique, et donc en carbone. Jusqu'à présent, la lutte contre le réchauffement climatique s'est beaucoup focalisée sur protection et la restauration des forêts. En dehors des forêts, il faut favoriser le couvert végétal sous toutes ses formes.



*Ne pas laisser un sol nu et moins travailler le sol ;
ex. : les techniques sans labour*



Introduire davantage de cultures intermédiaires, intercalaires et de bandes enherbées



Développer les haies en bordure des parcelles agricoles et l'agroforesterie



Optimiser la gestion des prairies, par exemple allonger la durée de pâturage



Restaurer les terres dégradées, par ex. les zones arides et semi arides du globe

4 pour 1000 : la séquestration du carbone dans les sols

Source : Agreste Dossiers n°1 - Mai 2020 - Évolution des pratiques agro-écologiques en grandes cultures entre 2011 et 2017

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Atelier n°3 « Et si on priorisait l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires ? »

Introduction de l'atelier

1. État des lieux (35')

- Quels sont les enjeux pour maintenir l'activité agricole sur mon territoire ?
- L'agriculture : quelles attentes pour l'environnement ?
- Quelle place de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire dans mon territoire ?
- L'agriculture et les citoyens : quelles attentes pour l'aménagement de mon territoire ?

2. Quels sont les enjeux sur mon territoire ? Quels outils sont disponibles ? (25')

3. Témoignages (40')

- Création d'un GIP Normand
- Maintien d'une exploitation maraîchère dans un espace naturel sensible : sauver la dernière ferme de la ville de Caen

4. Identification des actions prioritaires à mettre en œuvre (20')

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Combien d'emplois l'agriculture et l'agro-alimentaire représentent en Normandie ?

A. 54 000

B. 74 000

C. 94 000

D. 114 000

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Plus de 31 000 exploitations agricoles en Normandie en 2016

7 % des exploitations agricoles françaises sont en Normandie

Entre 2010 et 2016, le nombre d'exploitations agricoles en Normandie est passé de 35 000 à 31 000 exploitations

(sources : Agreste – Recensement Agricole 2010 et Enquête sur la Structure des Exploitations Agricoles 2016)

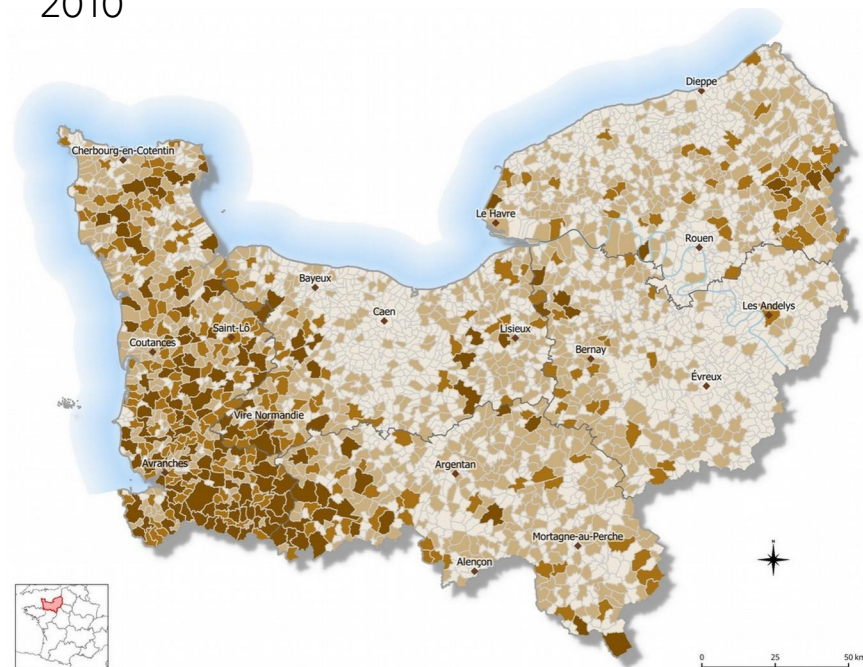
Nombre et SAU moyenne des exploitations agricoles en Normandie en 2010

Département	Nombre	SAU moy. ha
Calvados	6 633	57,3
Eure	5 018	74,9
Manche	11 328	37,7
Orne	5 924	67,0
Seine-Maritime	6 471	61,2
Normandie	35 374	55,8

Nombre d'exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune en Normandie en 2010

	≥ à 30	143
	20 à 30	259
	10 à 20	987
	< à 10	1843

Nombre d'exploitations par commune en 2010



Sources : BD Carto ed103 © IGN / Agreste - Recensement Agricole (RA) 2010

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Deux tiers du territoire normand consacré à l'agriculture

En 2018, **69 %** du territoire normand est dédié à l'agriculture (52 % en France)

En 2010 et 2016, la surface agricole moyenne par exploitation est passée de **56 ha à 63 ha**

(sources : Agreste – Recensement Agricole 2010 et Enquête sur la Structure des Exploitations Agricoles 2016)

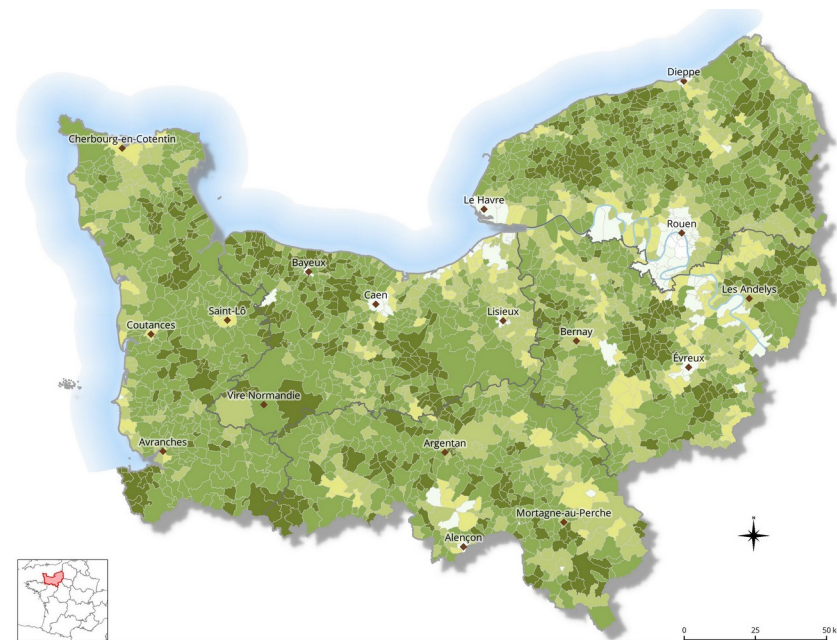
SAU en Normandie en 2019

Département	SAU (ha)	SAU/com.
Calvados	368 189	65,9 %
Eure	363 144	60,2 %
Manche	417 423	69,4 %
Orne	400 975	65,3 %
Seine-Maritime	392 033	62,6 %
Normandie	1 941 764	64,6 %

Part de la SAU dans la superficie communale en 2019

■ ≥ à 80 %	591
■ 60 à 80 %	1 253
■ 40 à 60 %	500
■ 20 à 40 %	211
■ < à 20 %	96

Part de la surface agricole utile (SAU) par commune en 2019



Sources : Admin-express 2019 © IGN / RPG Anonyme 2019 IGN – ASP

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



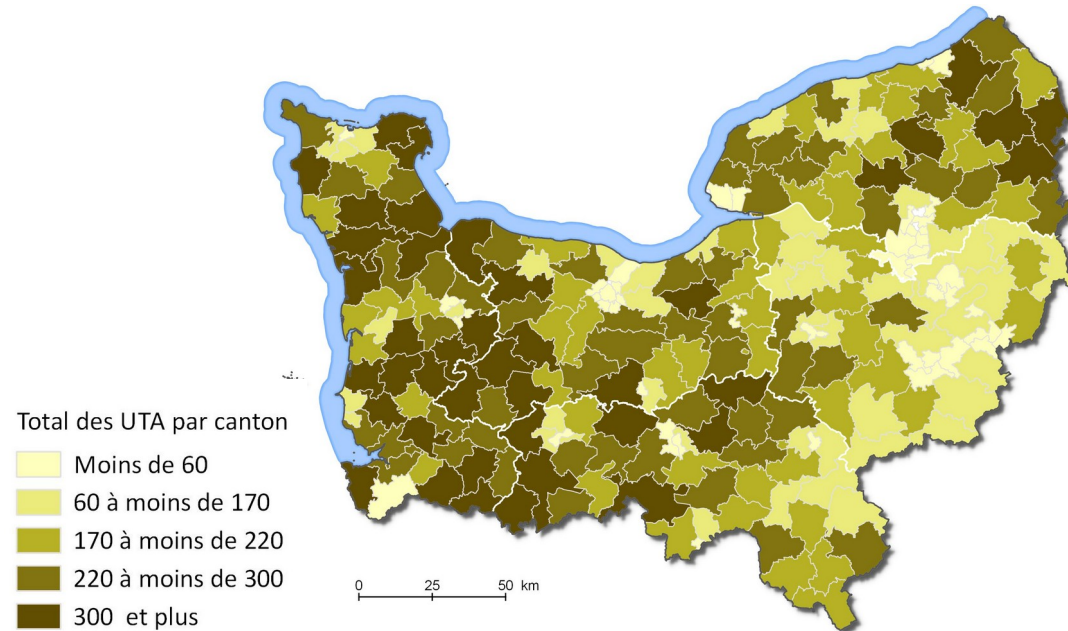
L'agriculture a un poids économique prépondérant pour le territoire normand

En 2013, l'agriculture, la sylviculture et la pêche contribuait à hauteur de **2,2 %** de la valeur ajoutée normande

En 2016, plus de **58 300** personnes travaillent de manière régulière dans les exploitations agricoles normandes, soit 2 % de l'emploi normand

(source : Agreste – Enquête sur la Structure des Exploitations Agricoles 2016 et Insee)

Nombre d'Unités de Travail Annuels (UTA) par canton en 2010



Sources : BD Carto ed103 © IGN / Agreste - Recensement Agricole (RA) 2010

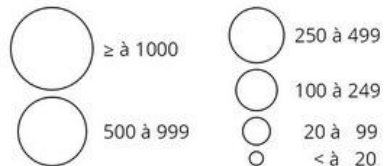
La sobriété foncière : une force pour nos territoires



800 établissements agro-alimentaires, majoritairement présents en Seine-Maritime, Calvados et Manche

Avec **35 900 emplois salariés**, la Normandie concentre **6,4 %** des effectifs nationaux de l'industrie agro-alimentaire (source : Insee – Flores 2017)

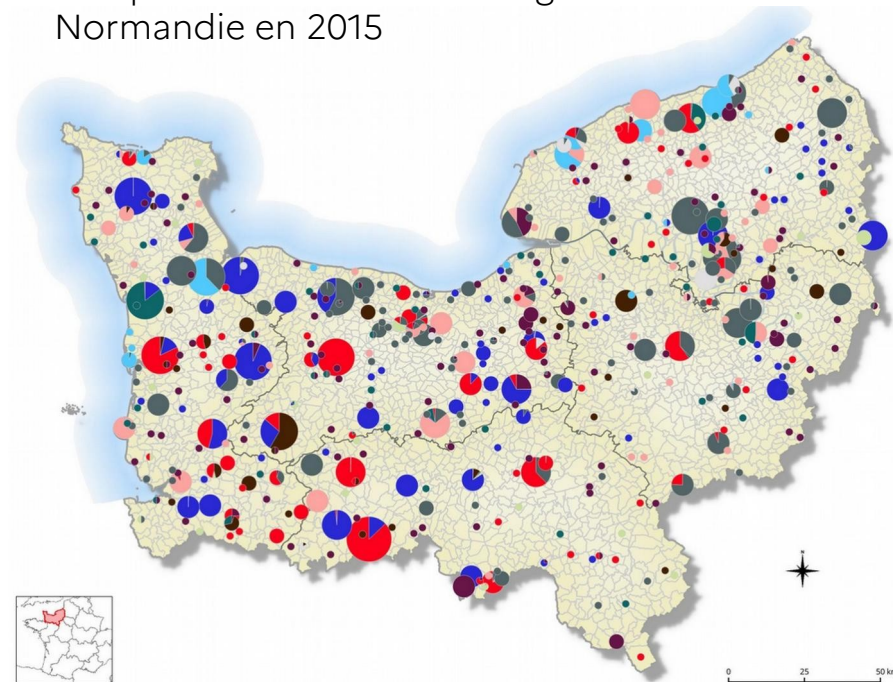
Effectifs salariés au 31 décembre par commune en 2015



Activité principale de l'établissement (selon le code APET) en 2015 et nombre d'établissements

■ Industrie de la viande	117
■ Industrie du poisson	32
■ Industrie des fruits et légumes	61
■ Industrie des corps gras	11
■ Industrie laitière	99
■ Meunerie et travail du grain	26
■ Boulangerie-pâtisserie, pâtes	83
■ Autres produits alimentaires	218
■ Aliments pour animaux	45
■ Industrie des boissons	153

L'emploi dans les industries agro-alimentaires en Normandie en 2015



Sources : BD Carto ed141 © IGN / INSEE - CLAP 2015

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Un territoire dominé par les systèmes en grandes cultures et l'élevage

En 2016, les exploitations agricoles normandes étaient spécialisées à :

- **27 %** « Grandes cultures »
- **19 %** « Bovins viande »
- **17 %** « Bovins lait »

1^{ère} région de France pour la production :

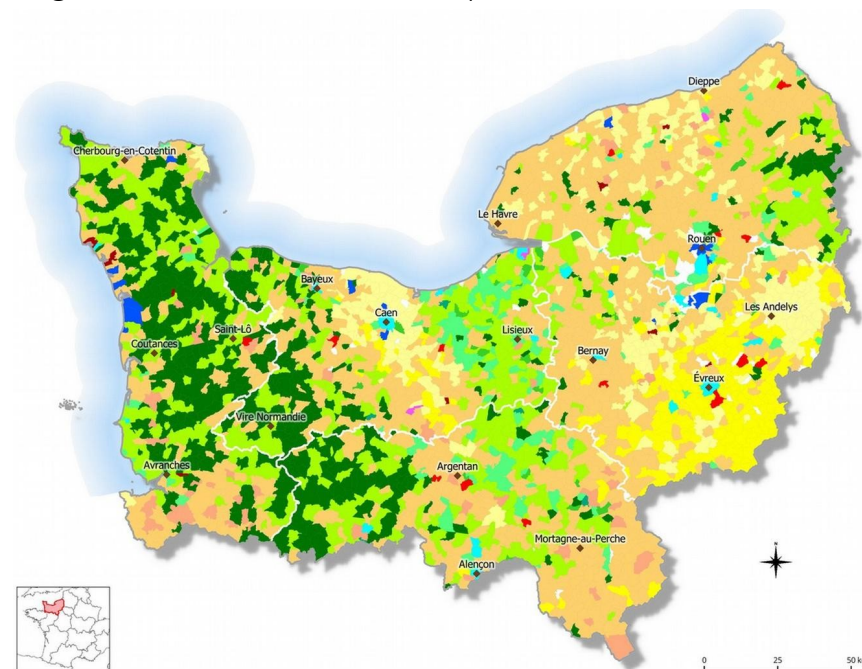
- De fromages au lait de vache
- De **beurre** et de **crème**
- De **pommes à cidre**
- De **lin textile**

Sources : Agreste – Statistique Agricole Annuelle et Enquête sur la Structure des Exploitations Agricoles 2016

Classification de la commune selon l'OTEX dominante en 2010 (OTEX en 15 postes (OTEX détaillées))

■ Céréales et oléoprotéagineux	257
■ Autres grandes cultures	352
■ Légumes et champignons	16
■ Fleurs et horticulture diverse	25
■ Viticulture	0
■ Fruits et autres cultures permanentes	3
■ Bovins lait	488
■ Bovins viande	33
■ Bovins mixtes	583
■ Polyélevage d'herbivores	131
■ Ovins et caprins	6
■ Granivores et autres élevages	64
■ Porcins	9
■ Aviculture	14
■ Polyculture et polyélevage	1 202
■ Sans exploitation	49

Orientation technico-économique des exploitations agricoles (OTEX) dominante par commune en 2010



Sources : BD Carto ed103 © IGN / Agreste - Recensement Agricole (RA) 2010

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Une perte de foncier qui a des conséquences sur l'économie agricole normande

Les pertes de surfaces agricoles entre 2008 et 2018 ont généré :

- la disparition de **177** exploitations agricoles professionnelles ;
- la disparition de près de **256 unités de travail annuel**, soit 256 personnes travaillant à temps plein pendant une année sur les exploitations agricoles ;
- la perte de **16 938 € par ha de valeur ajoutée pour toute la filière agricole** (production primaire, industrie, services para-agricoles), incluant les services environnementaux divers rendus par les terres agricoles, notamment les prairies, et considérant un temps de retour à l'équilibre nécessaire ;
 - soit plus de **280 millions d'euros entre 2008 et 2018** et en moyenne 28 millions par an

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Atelier n°3 « Et si on priorisait l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires ? »

Introduction de l'atelier

1. État des lieux (35')

- Quels sont les enjeux pour maintenir l'activité agricole sur mon territoire ?
- L'agriculture : quelles attentes pour l'environnement ?
- Quelle place de l'agriculture et de l'Industrie agro-alimentaire dans mon territoire ?
- L'agriculture et les citoyens : quelles attentes pour l'aménagement de mon territoire ?

2. Quels sont les enjeux sur mon territoire ? Quels outils sont disponibles ? (25')

3. Témoignages (40')

- Création d'un GIP Normand
- Maintien d'une exploitation maraîchère dans un espace naturel sensible : sauver la dernière ferme de la ville de Caen

4. Identification des actions prioritaires à mettre en œuvre (20')

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Pour les aires urbaines suivantes, quel est le taux de couverture théorique de la consommation de légumes par la production locale ? (en volume sans tenir compte de la diversité de légumes)

A. Caen

B. Alençon

C. Rennes

D. Lorient

E. Lyon

10 %

60 %

75 %

100 %

290 %

Source : Projet FRUGAL, université de Caen, 2020

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Une approche systémique de l'agriculture et de l'alimentation

- Services d'approvisionnement
 - Production alimentaire de proximité et de qualité
- Services culturels
 - Chasse
 - Promenade ou randonnée
 - Aménités paysagères
 - Éducation à la biodiversité
 - Éducation alimentaire
 - Archéologie
- Services pour la société (paysage, aide au déneigement)



AOP
Camembert
de Normandie



AOP
Neufchâtel



AOP
Pont-L'Évêque



AOP
Livarot



Sources : BDCarto© @IGN / Inao 2015



90 % des consommateurs souhaitent maintenir ou augmenter leur consommation dans les 6 prochains mois (Agence Bio 2018)

5 % de la SAU normande cultivée en bio en **2018** (Agence bio 2018)

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



L'émergence des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) en Normandie

37 PAT en cours d'élaboration en Normandie (31/12/2020)



Plus des deux tiers du territoire normand concernés par un PAT en cours d'élaboration

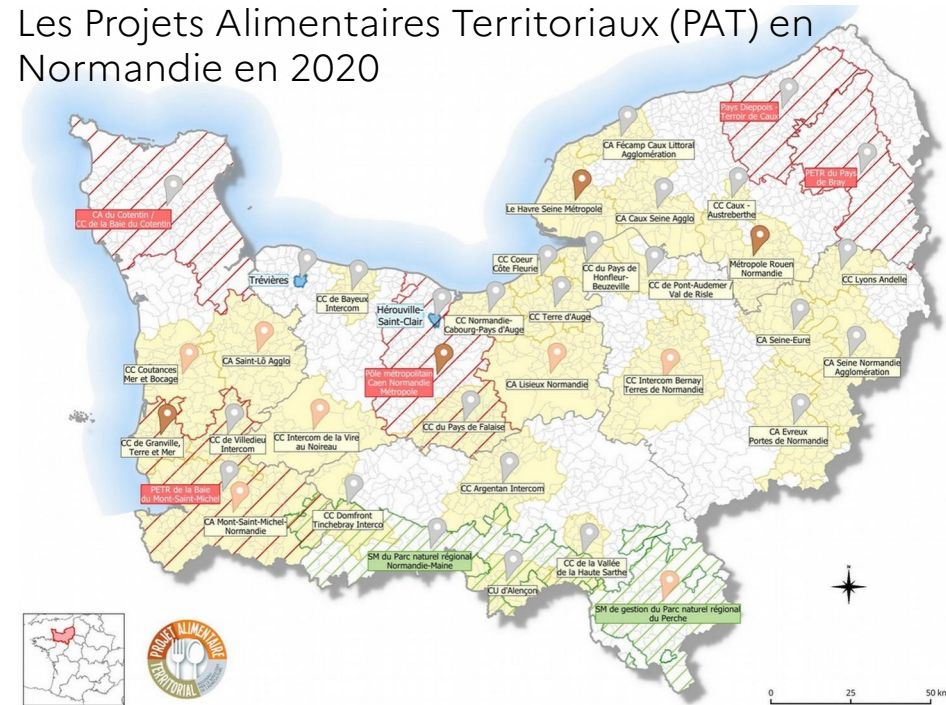
Périmètre des PAT en 2020

	Communes	2
	EPCI	28
	Groupe d'EPCI ou PETER	5
	Parcs naturels régionaux	2

État d'avancement des PAT en 2020

	PAT émergent	26
	PAT en cours	7
	PAT finalisé	4

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) en Normandie en 2020



Sources : Admin-express2020 © IGNDRAAF - Service Régional de l'Alimentation (SRAL) et Réseau régional des PAT 2020

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



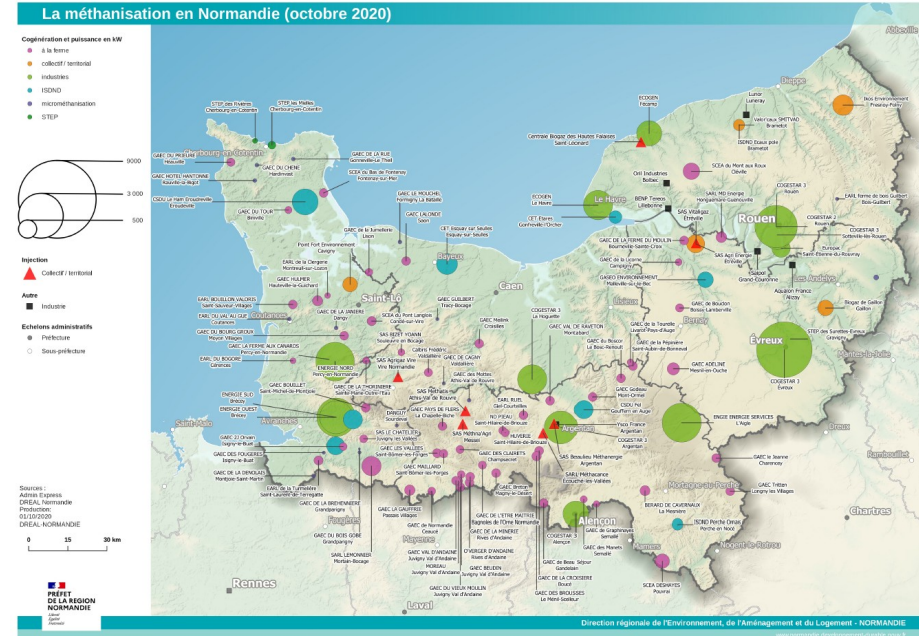
Le développement de la méthanisation en Normandie

La méthanisation en Normandie (octobre 2020)

120 unités de méthanisation en Normandie dont :

- 62 unités à la ferme
- 3 unités au sein d'un collectif agricole

(Source : Métha'Normandie au 01/11/2020)



Sources : Admin-Express DREAL Normandie | Production : 01/10/2020 DREAL - Normandie

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Les citoyens entretiennent un lien étroit avec l'agriculture, qui fait face à de nombreux défis

- Enjeu d'assurer une **production agricole** et de transformation pour **nourrir** équitablement la **population**, en soutenant la création et la conservation de la valeur par les agriculteurs
- Promouvoir une **production agricole** répondant aux **attentes sociétales** (agro-écologie, agriculture biologique, bien-être animal)
- Préserver le lien **alimentation-agriculture** en favorisant les **productions de proximité**, de **qualité** et les **circuits courts**

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Avez-vous des questions ? (15')

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Atelier n°3 « Et si on priorisait l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires ? »

Introduction de l'atelier

1. État des lieux (35')

- Quels sont les enjeux pour maintenir l'activité agricole sur mon territoire ?
- L'agriculture : quelles attentes pour l'environnement ?
- Quelle place de l'agriculture et de l'Industrie agro-alimentaire dans mon territoire ?
- L'agriculture et les citoyens : quelles attentes pour l'aménagement de mon territoire ?

2. Quels sont les enjeux sur mon territoire ? Quels outils sont disponibles ? (25')

3. Témoignages (40')

- Création d'un GIP Normand
- Maintien d'une exploitation maraîchère dans un espace naturel sensible : sauver la dernière ferme de la ville de Caen

4. Identification des actions prioritaires à mettre en œuvre (20')

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Atelier n°3 « Et si on priorisait l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires ? »

Agriculture, alimentation : quels sont les **3 enjeux principaux** sur vos territoires ?

Quels sont les **3 outils** les plus utiles pour prioriser l'agriculture et l'alimentation dans vos territoires ?

→ Rendez-vous sur Klaxoon

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Atelier n°3 « Et si on priorisait l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires ? »

Introduction de l'atelier

1. État des lieux (35')

- Quels sont les enjeux pour maintenir l'activité agricole sur mon territoire ?
- L'agriculture : quelles attentes pour l'environnement ?
- Quelle place de l'agriculture et de l'Industrie agro-alimentaire dans mon territoire ?
- L'agriculture et les citoyens : quelles attentes pour l'aménagement de mon territoire ?

2. Quels sont les enjeux sur mon territoire ? Quels outils sont disponibles ? (25')

3. Témoignages (40')

- Création d'un GIP Normand
- Maintien d'une exploitation maraîchère dans un espace naturel sensible : sauver la dernière ferme de la ville de Caen

4. Identification des actions prioritaires à mettre en œuvre (20')

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Vous connaissez la compensation
environnementale, mais connaissez-vous la
compensation collective agricole ?

A. Oui

B. Non

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



La création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Compensation Collective Agricole (CCA) Normandie

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



La Compensation Collective Agricole (CCA)

Pourquoi la création d'une séquence ERC Agricole

L'artificialisation reste à un niveau élevé et dans certains territoires, sans lien direct avec une croissance démographique

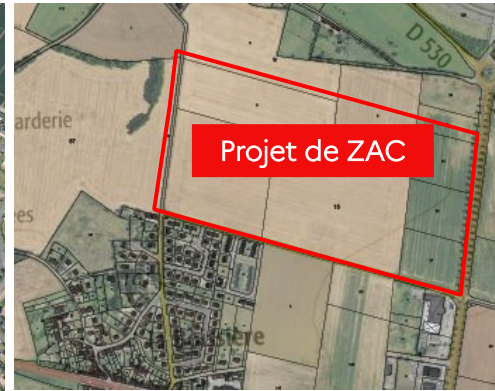
La CCA :

- Un levier supplémentaire pour une gestion économe du foncier
- L'enjeu prioritaire est l'évitement et la réduction.

Des réflexions sur l'Évitement et la Réduction à mener le plus en amont possible des procédures relatives aux projets d'aménagement

Sur l'opportunité du choix du projet
Sur le site d'implantation
Sur les solutions techniques les moins impactantes pour l'agriculture

Pour l'habitat et le développement économique : un travail à mener dès la phase de planification



La sobriété foncière : une force pour nos territoires



La Compensation Collective Agricole (CCA)

De quoi s'agit-il ?

- ✓ Une obligation réglementaire à la charge des MOA publics et privés
- ✓ Réalisation d'une étude préalable
- ✓ Avis de la CDPENAF et du Préfet

3 critères cumulatifs

Les critères d'application de la CCA

Projets soumis à étude d'impact environnemental **systematique**
(exclusion des projets relevant du « cas par cas »)

Antériorité de l'activité agricole (au sens de l'article L.311-1 CRPM) sur les parcelles :

- Si l'absence de documents d'urbanisme : 5 ans
- Si DU opposable : **3 ans** pour la zone AU ; **5 ans** dans les zones A et N

Surface prélevée de manière définitive \geq à un seuil défini par arrêté du Préfet de département, après avis de la CDPENAF : Ce seuil est de **5 ha** dans les départements normands à l'exception de l'Eure = **1 ha**

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Le recul des terres agricoles

Quels enjeux ? Quels constats ?

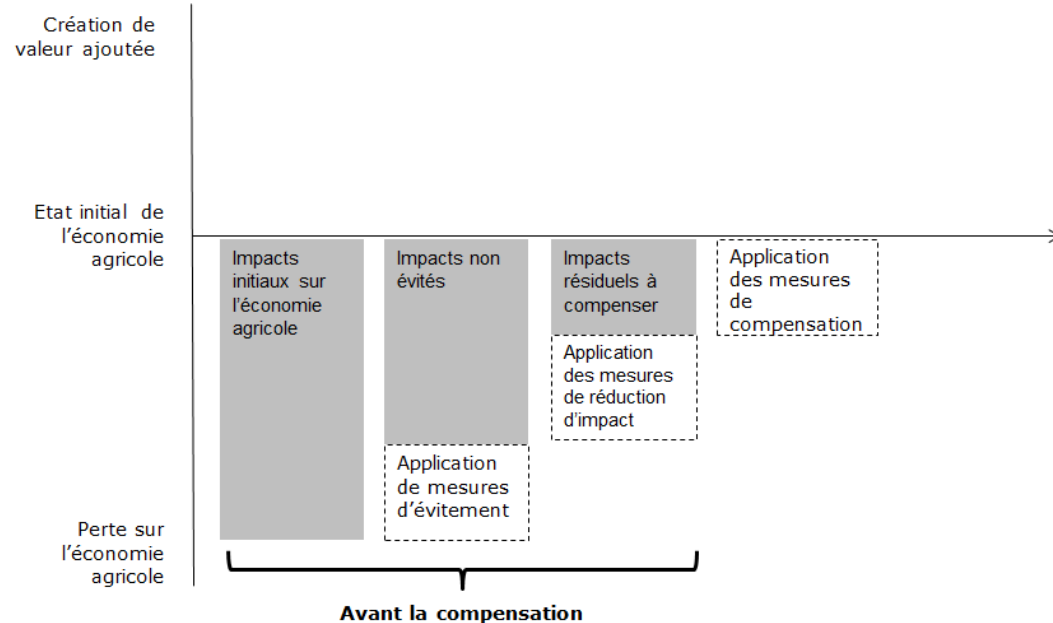
- Une **pression foncière** sans cesse grandissante (installation ...)
- Un **potentiel de terres agricoles** à préserver pour aujourd'hui et pour demain
 - Enjeux économiques, sociaux et environnementaux
 - Des mentalités à faire évoluer => quelle valeur donnons-nous à l'agriculture?
- Une volonté politique de soutenir la « **ferme Normandie** »
- Nécessité de rassembler et de coordonner les acteurs locaux pour aider et favoriser la mise en œuvre de l'ERC agricole.

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Quels risques ? Quels points de vigilance ?

- Éviter une instrumentalisation de la démarche ERC agricole **en évitant ou en ne réduisant pas suffisamment** les impacts sur l'économie agricole ;
 - La compensation n'est surtout pas une fin en soi mais un moyen de compensation économique et un moyen de régulation en termes de consommation foncière ;
- Éviter **une sous-évaluation de la perte économique** liée aux incidences des projets sur l'agriculture et *in fine* une sous-évaluation des mesures compensatoires à mettre en œuvre



La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Quels risques ? Quels points de vigilance ?

- Chaque euro versé doit être affecté à un projet favorable à l'économie agricole au plus près du lieu impacté ;
- Bien différencier la compensation collective agricole d'une indemnisation individuelle ;
- Inviter les MOA concernés à une **consignation des fonds**, de préférence auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Veiller à ce qu'aucun représentant d'une structure membre du GIP ne s'implique dans un dossier où un intérêt personnel serait en jeu.

Quels objectifs ?

- › Une consommation des terres agricoles **limitée au réels besoins** ;
- › Une **recréation de la valeur ajoutée agricole** à hauteur des impacts sur l'activité agricole ;
- › Un **travail étroit avec les MOA** en amont et en aval ;
- › Une **concertation** réunissant tous les acteurs combinée à une entrée projet ;
- › Être force de **proposition de mesures de compensation** ;
 - Catalogue de Mesures Simplifié (CMS)
- › Une **priorisation** et une **évaluation** des mesures de compensation ;
 - ...

La sobriété foncière : une force pour nos territoires





Comment s'y prendre ?

Création d'un outil dédié unique => le GIP CCA Normandie

...



La sobriété foncière : une force pour nos territoires





Comment s'y prendre ?

Création d'un outil dédié unique => le GIP CCA Normandie

...

➤ ... force de **concertation** et de **coopération stable** ;



La sobriété foncière : une force pour nos territoires





Comment s'y prendre ?

Création d'un outil dédié unique => le GIP CCA Normandie

...

- ... force de **concertation** et de **coopération stable** ;
- ... force de **capitalisation** ;



La sobriété foncière : une force pour nos territoires





Comment s'y prendre ?

Création d'un outil dédié unique => le GIP CCA Normandie

...

- ... force de **concertation** et de **coopération stable** ;
- ... force de **capitalisation** ;
- ... au caractère **paritaire** (co-gouvernance) ;
 - Collectivités/Profession agricole ;
 - Recréation de la valeur ajoutée pour les territoires et l'agriculture ;



La sobriété foncière : une force pour nos territoires





Comment s'y prendre ?

Création d'un outil dédié unique => le GIP CCA Normandie

...

- ... force de **concertation** et de **coopération stable** ;
- ... force de **capitalisation** ;
- ... au caractère **paritaire** (co-gouvernance) ;
 - Collectivités/Profession agricole ;
 - Recréation de la valeur ajoutée pour les territoires et l'agriculture ;
- Une gestion rigoureuse ;
 - Transparence, comptabilité publique.



La sobriété foncière : une force pour nos territoires

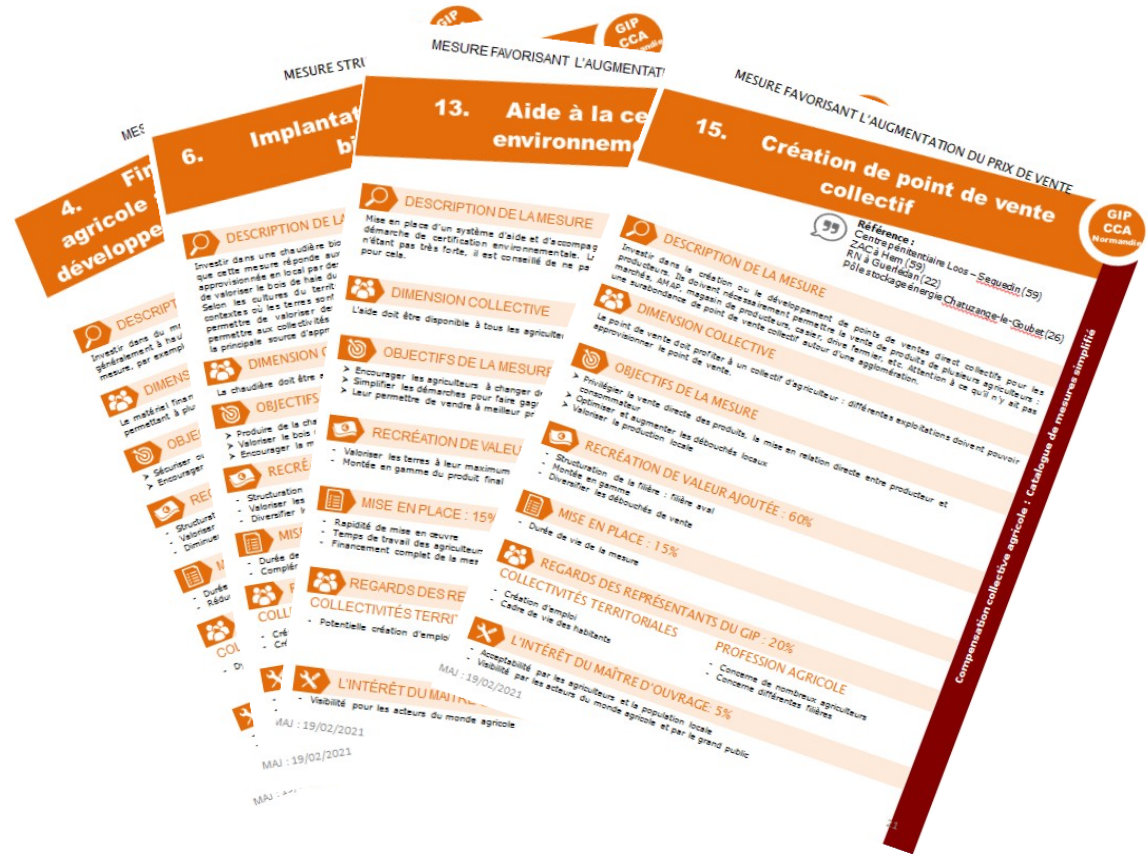


Comment s'y prendre ?

Accompagnement des MOA

Le Catalogue de Mesures Simplifié (CMS)

- 26 catégories de mesures de compensation (MC), large spectre de mesures



La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Comment s'y prendre ?

Accompagnement des MOA

- **Grille d'évaluation des mesures de compensation ;**
 - Recréation de la valeur ajoutée agricole ;
 - Opérationnalité de la MC ;
 - Regard à parité des CT et de la profession agricole ;
 - Regard du MOA
- **Appel à projets (AAP) + formulaire de réponse ;**
 - Chaque porteur de projets agricoles doit pouvoir répondre (collectif d'agriculteurs, lycée agricole, CUMA) => publicité large ;
 - Critères objectifs de priorisation et d'évaluation des projets de MC ;
- **Émergence de projets ;**
 - Proposition de suivi de projets

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Avez-vous des questions ? (5')

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Atelier n°3 « Et si on priorisait l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires ? »

Introduction de l'atelier

1. État des lieux (35')

- Quels sont les enjeux pour maintenir l'activité agricole sur mon territoire ?
- L'agriculture : quelles attentes pour l'environnement ?
- Quelle place de l'agriculture et de l'Industrie agro-alimentaire dans mon territoire ?
- L'agriculture et les citoyens : quelles attentes pour l'aménagement de mon territoire ?

2. Quels sont les enjeux sur mon territoire ? Quels outils sont disponibles ? (25')

3. Témoignages (40')

- Création d'un GIP Normand
- Maintien d'une exploitation maraîchère dans un espace naturel sensible : sauver la dernière ferme de la ville de Caen

4. Identification des actions prioritaires à mettre en œuvre (20')

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Combien de quintaux de légumes sont produits par la ferme maraîchère de Caen chaque année ?

A. 10 q/ha

B. 50 q/ha

C. 150 q/ha

La dernière ferme maraîchère de la ville de Caen

Entre urbanisation et environnement, continuer à produire



AUCAME
Caen Normandie



Anne-Sophie Boisgallais, chargée d'études

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



L'alimentation, entre urbanisation et environnement

- La dernière exploitation agricole de Caen intra-muros
- 5 ha de légumes de plein champ qui font vivre une famille.
- Une ferme au bord de la voie verte située sur un périmètre de protection de l'aire de captage des eaux potables de la ville de Caen
- Une histoire foncière à rebondissements, marquée par la disparition totale de l'écosystème maraîcher historique au profit de l'urbanisation et la préemption de 4 ha au titre des espaces naturels sensibles en 2000 (Conseil Départemental du Calvados).



La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Une authentique recherche-action

- 2016 : Guillemain P., « **La dernière exploitation maraîchère de Caen à l'épreuve de zonages contradictoires**. Un exemple à la croisée des volets de recherche du programme Formes Urbaines et Gouvernance Alimentaire (FRUGAL) », Le développement territorial sous tous ses Aspect(s) !, PSDR 4, Toulouse/Aspet, 16 novembre
- 2017 : GUILLEMIN P. et MARIE M. **La dernière exploitation maraîchère de Caen à l'épreuve de zonages contradictoires**, Systèmes Alimentaires – Food Systems, n° 2, pp. 243-253 <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01686404/document>
- 2018 : interview pour l'Agriculteur Normand dans Pertriaux J., « Trente ans de combat réduits dans une convention de trois ans », Réussir l'agriculteur normand, n°2491, 8 février, p. 21
- 2020 : Guillemain P. et Margetic C., **Observer et participer aux politiques d'installation maraîchère : retours d'expériences à Nantes, Caen et Alençon (FRUGAL)**, Transitions pour le développement des territoires, Symposium PSDR4 [en visioconférence], 28 octobre. URL : <https://az659834.vo.msecnd.net/eventsairwesteuprod/production-ersa-public/dc4f9df03b554a08ad28b08e33bcb0dd>
- 2020 : Boisgallais A.-S., Guillemain P. et Marie M., **Sauver le dernier marais caennais (FRUGAL)**, Transitions pour le développement des territoires, Symposium PSDR4 [en visioconférence], 29 octobre. URL : <https://az659834.vo.msecnd.net/eventsairwesteuprod/production-ersa-public/87691cace8f54212b861603903997807>
- 2021 : BOISGALLAIS A.-S., GUILLEMIN P. et MARIE M. **Sauver les derniers légumes du marais caennais**, in CARO P. et FOURNIER J.-M. (dir.), Atlas social de Caen. De l'agglomération à la métropole ? [en ligne]. URL : <https://atlas-social-de-caen.fr/index.php?id=533>
- (reporté en 06/2021) : Guillemain P. et Margetic C., « **Installer en maraîchage : un modèle de food planning ? Réflexions autour de Nantes, Caen et Alençon** », Transitions 2020 – Les transitions écologiques en transactions et actions, UMR CERTOP & LISTT, Toulouse. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02897828/document>

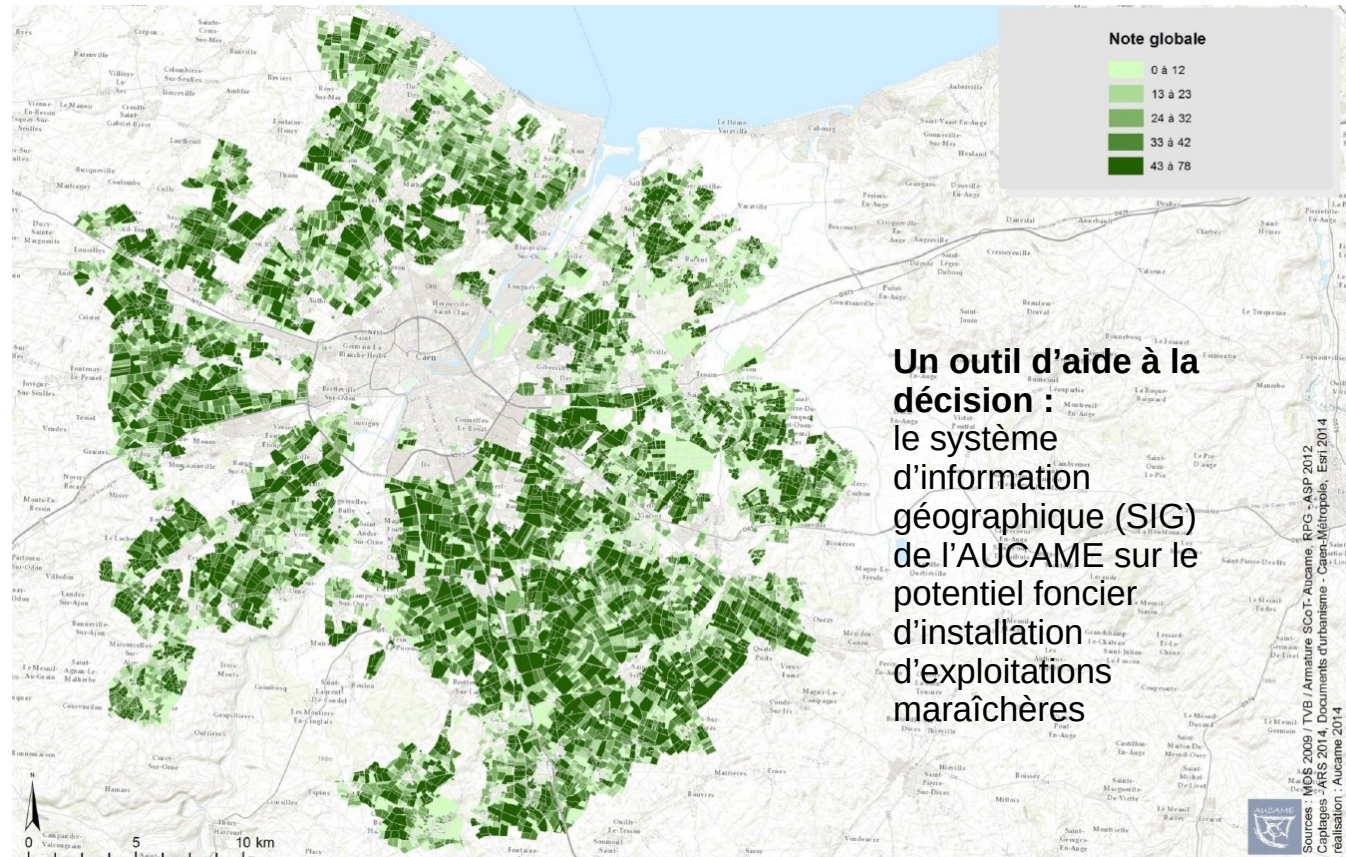


Le chercheur-référent : Guillemain Pierre | Docteur en géographie sociale UMR CNRS 6590 Espaces et Sociétés

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



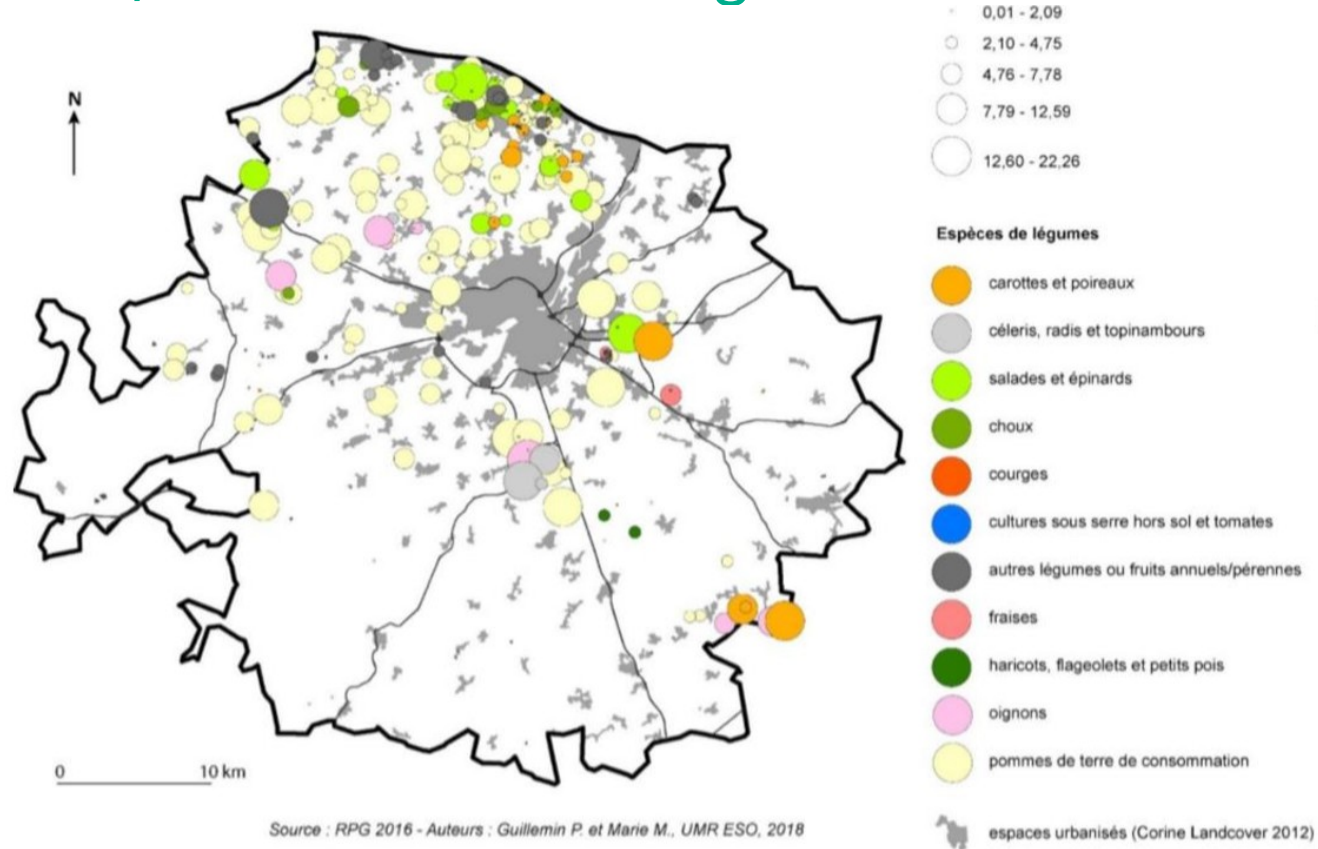
Des outils au service des politiques publiques : Une étude pour pérenniser ou renforcer l'agriculture péri-urbaine



La sobriété foncière : une force pour nos territoires

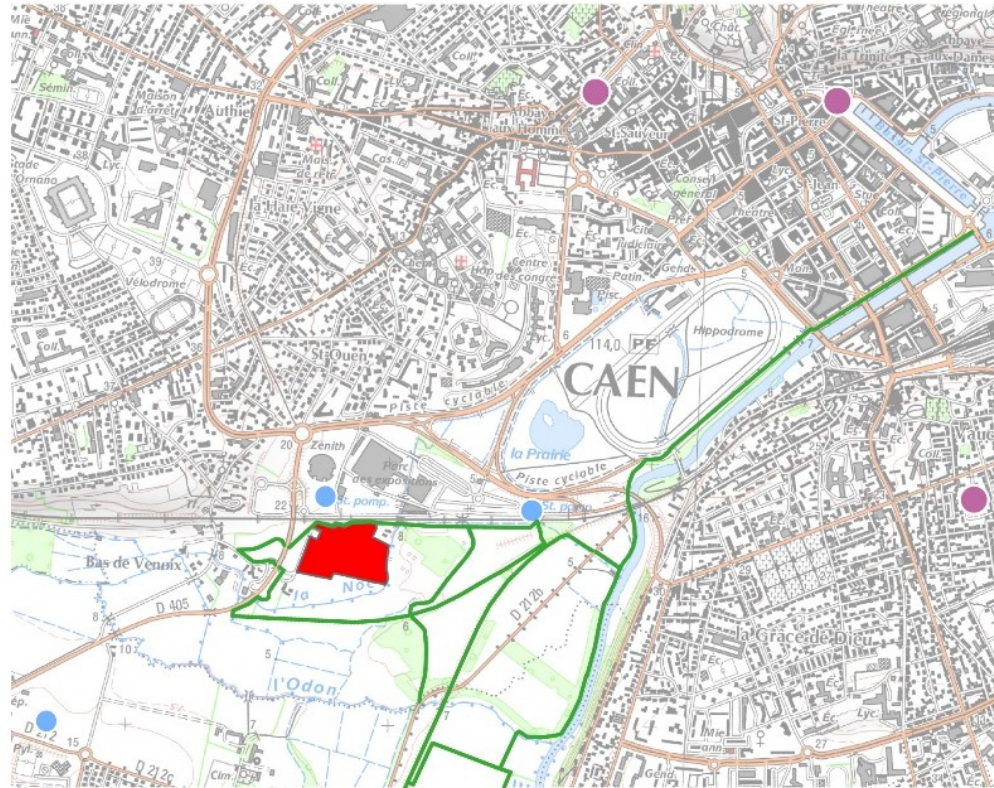


Des outils au service des politiques publiques : FRUGAL, Formes urbaines et gouvernance alimentaire



La sobriété foncière : une force pour nos territoires

La dernière ferme de Caen : situation



-  Exploitation
-  Voies vertes
-  Captage d'eau
-  Marchés de vente des légumes

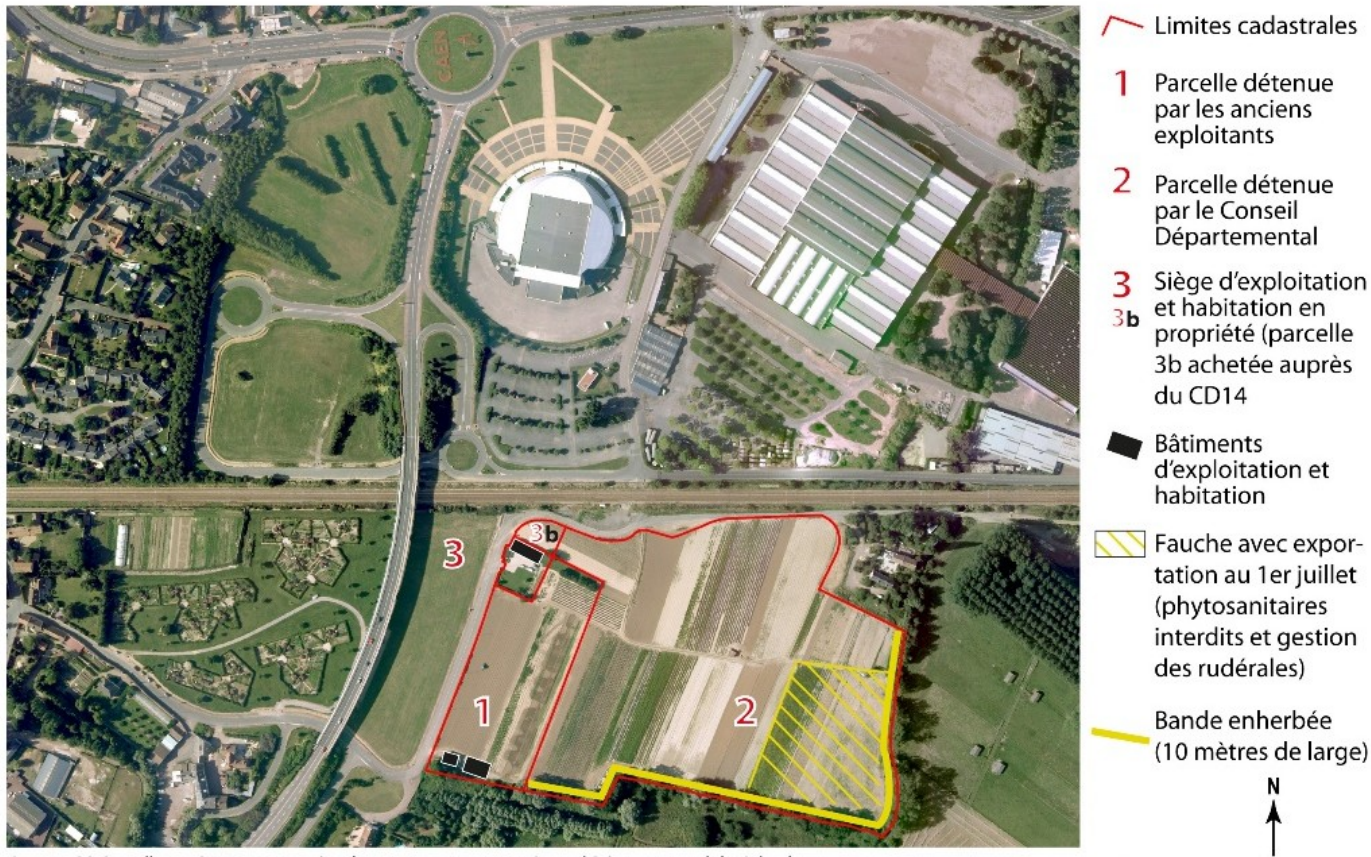


Source : Scan 25, BD Topo, IGN 2015 - enquête de terrain
Réalisation : M. Marie et P. Guillemain, UMR ESO / Univ. Caen, 2017

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Produire, entre urbanisation et espace naturel sensible

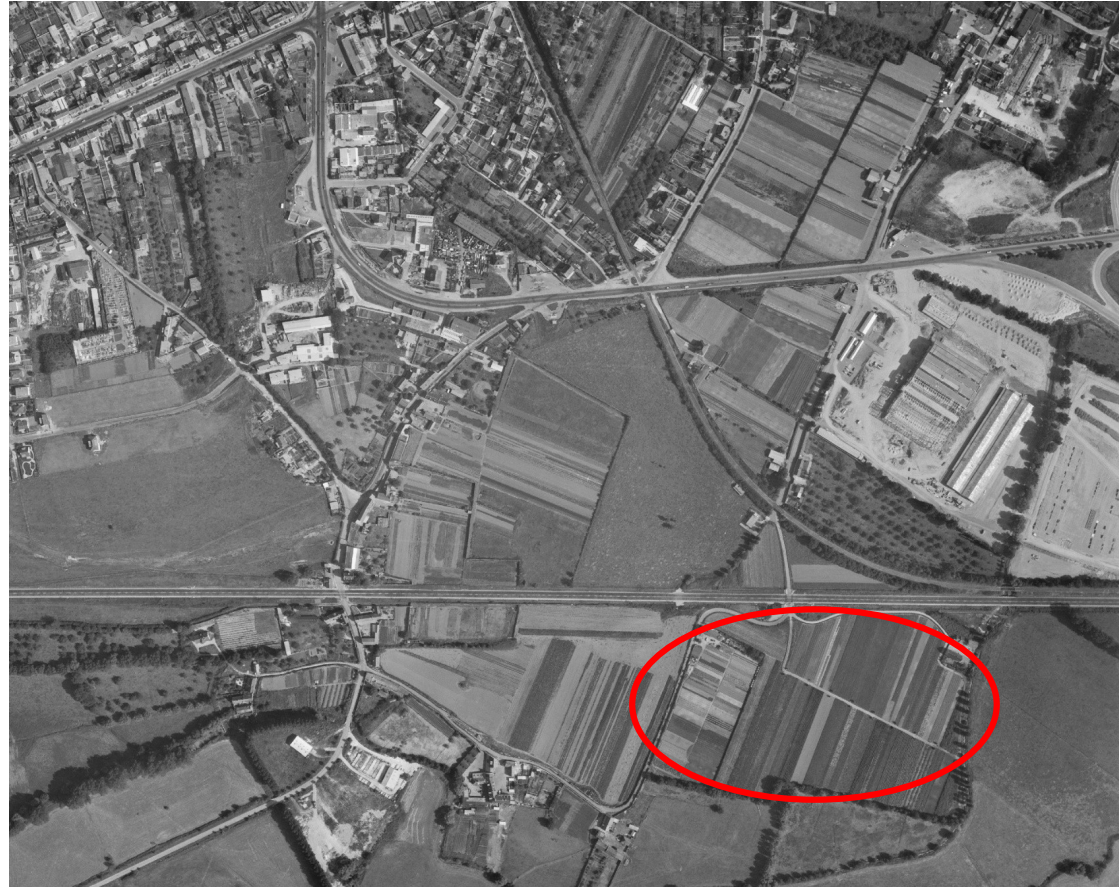


Source : PD Beaulieu, IGM 2015, enquête de terrain, convention Conseil Départemental du Calvados

La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Reliquat de la ceinture maraîchère caennaise

1963



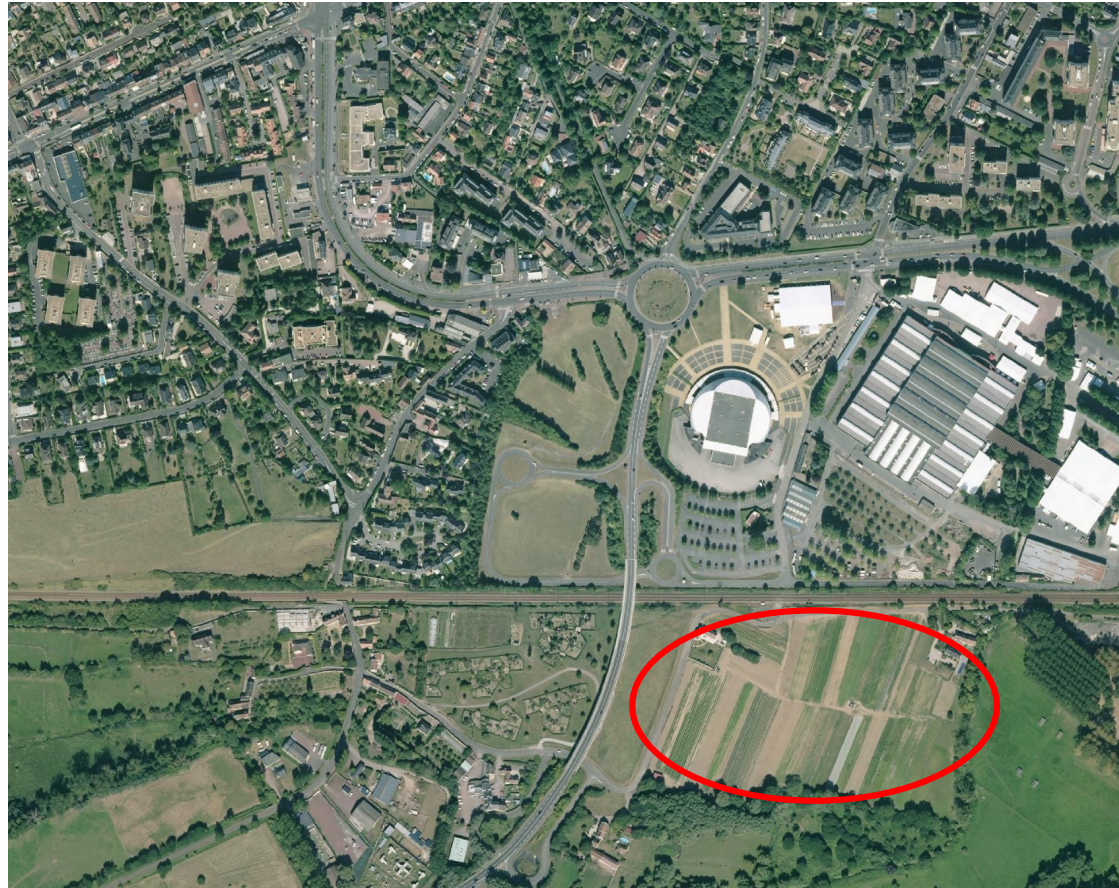
La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Reliquat de la ceinture maraîchère caennaise

1963



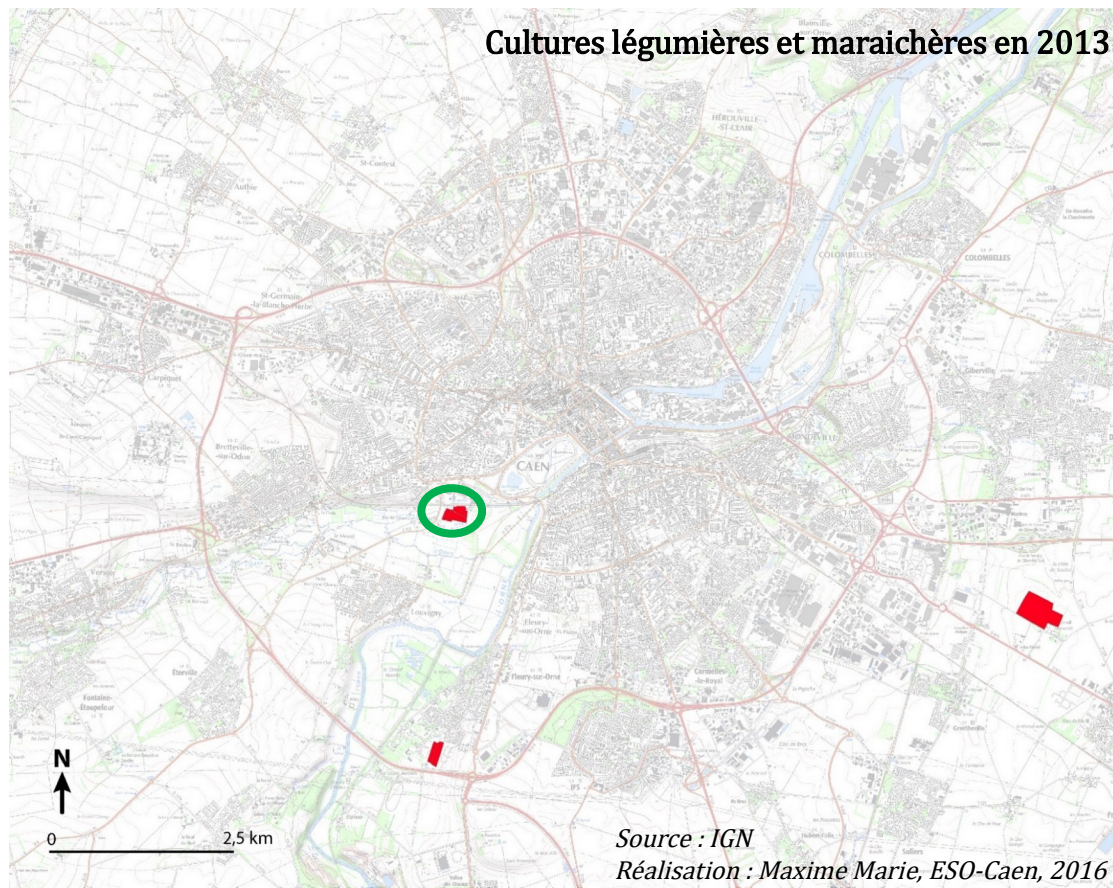
2013



La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Déclin de la ceinture maraîchère caennaise

Évolution des surfaces (en ha) :
1963 = 91,12
2013 = 14,96

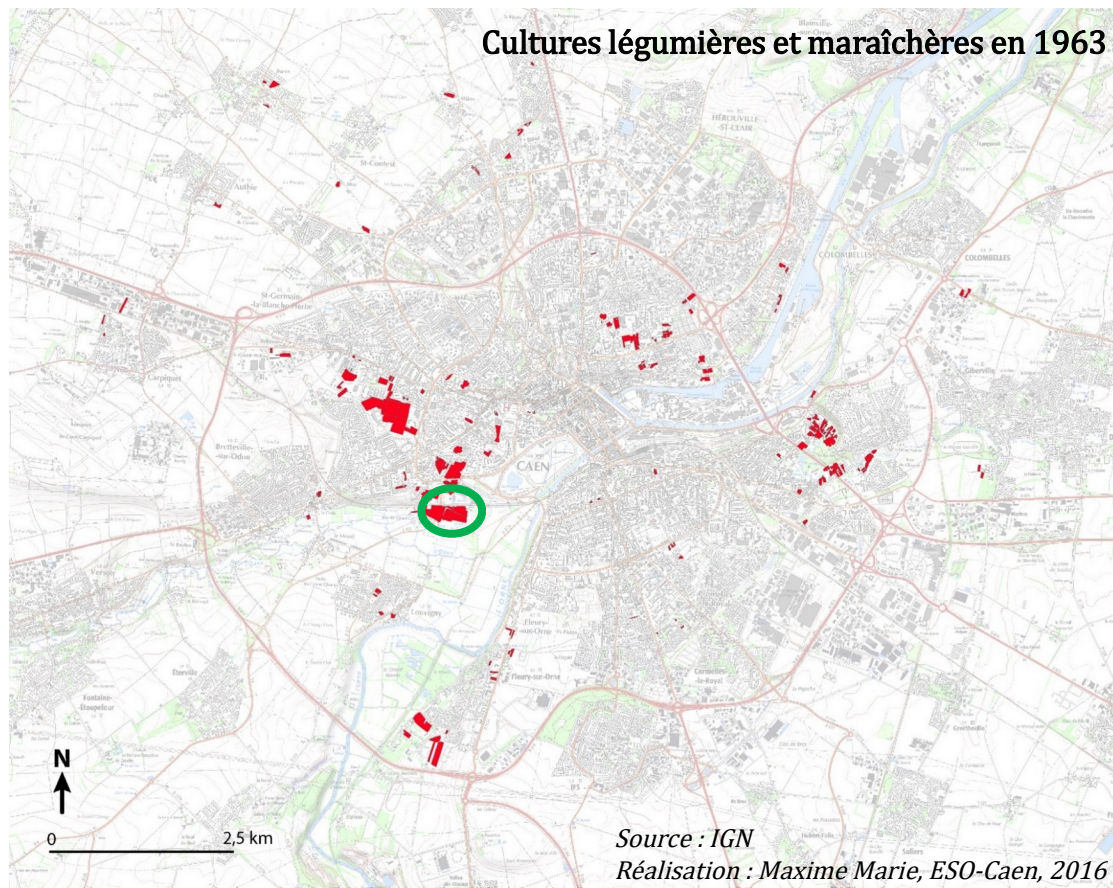


La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Déclin de la ceinture maraîchère caennaise

Évolution des surfaces (en ha) :
1963 = 91,12
2013 = 14,96



La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Les pratiques agricoles

Intrants

- Engrais organique une année sur deux
- Chaux
- Désherbants sélectifs sur tout ce qui peut supporter, à part l'artichaut.

Alternative envisagée pour passer en agriculture biologique :

Achat d'une machine bineuse pour désherber entre les rangs.



Équipements

- Local de stockage et de lavage
- Forage
- Tunnel de forçage pour les endives
- Pas de serres



Photos P. Guillemin, 2014

La production et la vente

Production :

- 60 tonnes de légumes/an sur 4 ha
- 28-30 légumes différents.

Vente :

- 20 tonnes sur 4 marchés caennais
- 40 tonnes à une centrale d'achat, dont (cf. Thèse de Pierre Guillemin) :
 - 14 000 bottes de carottes entre juin et août
 - 25 000 têtes de céleris branches pour la centrale d'achats Carrefour
 - 2500 kg de betteraves et 7500 kg de carottes par an écoulés sur les marchés



Les légumes dans l'aire urbaine

32 000 tonnes

Estimation de la consommation en fruits et légumes de l'aire urbaine de Caen en tonnes par an

Source CREDOC/Guennoc, 2016

28 000 tonnes

Passent par le MGAC

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Un enjeu d'aménagement pour un dossier agricole

- Mars 2016 : publicisation des enjeux de la ferme lors du 10^e anniversaire de l'AUCAME, débat sur la planification alimentaire.
- 2016-2017 : la **Chambre d'Agriculture** se saisit du dossier.
- Octobre 2017 : visite de la ferme lors du **lancement du PAT** de Caen Métropole.
- Février 2018 : Médiatisation par l'*Agriculteur Normand*.
- Mai 2018 : **La Chambre d'agriculture, l'AUCAME et la Ville de Caen** rencontrent le conseil départemental du Calvados

← **Tweet**



Nicolas Joyau
@JoyauNicolas

J'espère qu'une issue favorable au maintien de la dernière exploitation maraîchère sur [#Caen](#) & à son passage en [#bio](#) (périmètre captage d'eau) sera trouvée ! Enjeu circuit court, vente directe, maintien de l'[#agriculture](#) en ville... [#Calvados](#) [#eau](#) [#zonesthumides](#) [#alimentation](#)

L'Agriculteur Normand 06 février 2018 à 01h00 | Par J. Pertriaux

partager : [f](#) [t](#) [s](#)

Caen Marinette Desserot

Vu 506 fois

Trente ans de combat réduits dans une convention de trois ans

Marinette Desserot est maraîchère à Caen. Elle est la dernière à travailler sous un statut agricole dans la ville. Sur 5 ha, 4 appartiennent au Département. Le bail rural arrive à terme en novembre. Le Calvados propose une convention de trois ans.

Abonnez-vous

Réagir

Imprimer

Envoyer



Marinette Desserot ne compte plus les heures passées pour garder son outil de travail. À 60 ans, elle ne lâche rien. DR - © JP

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Coordonner la gestion foncière, agricole et environnementale

- Juillet 2018 : le CD 14 reçoit la CA 14 et la Ville de Caen pour **acter la vocation maraîchère** du site, rédiger une convention d'exploitation et anticiper la reprise.
- Novembre 2018 – février 2019 : **élaboration tripartite de la convention** (CD 14, CA 14 et la maraîchère).
- Février 2019 : **la maraîchère signe une convention de 3 ans**, sans conversion AB.
- Avril 2019 : la CA 14 propose d'intégrer l'action à la convention annuelle qui la lie au CD14.
- Septembre 2019 : mise en place d'un **comité de pilotage élargi** à l'association Bio en Normandie.
- En 2020, **étude de faisabilité** (eau, serres, bâtiment), les actuels exploitants conservant l'exploitation d'une parcelle d'un hectare avec hangar et forage.

Conversion à l'agriculture biologique envisagée

- Proximité voie verte, atout pour la **vente directe**
- **Pratiques maraîchères éprouvées, débouchés commerciaux pérennes**
- **Extension de la surface aux parcelles de la ville sous le pont** (actuellement en herbe) ?
- **Créer un cahier des charges attractif pour des porteurs de projet**



La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Une expérience révélatrice



- Les acteurs locaux affirment la priorité du patrimoine alimentaire et paysager et priorisent la **vocation maraîchère** du site.
- La production agricole est **compatible avec la préservation de l'environnement** (qualité de l'eau, espace naturel sensible)
- L'importance du rôle de la recherche pour l'émergence des connaissances.
- Les **collectivités endossent deux nouvelles missions**, en partenariat avec les professionnels et acteurs territoriaux :
 - Mettre en place une **politique alimentaire**.
 - Faire une place à l'agri-alimentaire dans **l'aménagement du territoire**
- Quels outils pour **des politiques transversales, écosystémiques et résilientes** entre agriculture, environnement, santé, urbanisme... ?

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Avez-vous des questions ? (5')

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Atelier n°3 « Et si on priorisait l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires ? »

Introduction de l'atelier

1. État des lieux (35')

- Quels sont les enjeux pour maintenir l'activité agricole sur mon territoire ?
- L'agriculture : quelles attentes pour l'environnement ?
- Quelle place de l'agriculture et de l'Industrie agro-alimentaire dans mon territoire ?
- L'agriculture et les citoyens : quelles attentes pour l'aménagement de mon territoire ?

2. Quels sont les enjeux sur mon territoire ? Quels outils sont disponibles ? (25')

3. Témoignages (40')

- Création d'un GIP Normand
- Maintien d'une exploitation maraîchère dans un espace naturel sensible : sauver la dernière ferme de la ville de Caen

4. Identification des actions prioritaires à mettre en œuvre (20')

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Atelier n°3 « Et si on priorisait l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires ? »

4. Identification des actions prioritaires à mettre en œuvre

« Dans vos fonctions professionnelles, selon vous, quelles sont les 3 actions prioritaires à mettre en œuvre pour prioriser l'agriculture et l'alimentation dans l'aménagement de nos territoires ? »

Pour aller plus loin

- Le site du colloque et des ateliers de la sobriété foncière :
<http://www.normandie-artificialisation.fr/>

Et après ?

La sobriété foncière : une force pour nos territoires



Les ateliers de la sobriété foncière

- 13 avril : Et si on misait sur les centres villes ?
- 18 mai : Et si on pensait autrement le foncier d'entreprises ?